JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE CAROUGE
N°29 - Juin 2008

vivrecarouge

Le jumelage Carouge - Budavar

Au cœur du Service financier • Carouge-Budavar, 15 ans déjà • un été carougeois haut en couleurs : activités, musique, culture • Statistiques 2007 du tri des déchets • Carougeroule

CAROUGE
le bon côté de la ville

Renseignements officiels

MAIRIE
Place du Marché 14
Tél. 022 307 89 87, Fax 022 342 53 29
Courriel: mairie@carouge.ch, www.carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h
ÉTAT CIVIL: Lundi et mercredi: 8h - 16h sans interruption
Mardi, jeudi et vendredi: 8h - 12h
Tél. 022 307 89 50

TRAVAUX-VOIRIE-ENVIRONNEMENT (TVE)
Route du Val d'Arve 92
Tél. 022 307 84 84, Fax 022 307 84 85
Courriel: voirie@carouge.ch
Treize déchetteries sur le territoire carougeois, dont une à la voirie
Déchets encombrants sur rendez-vous les jours ouvrables
Du lundi au vendredi: 7h-12h / 13h30-16h30

CENTRE D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ (CASS)
Rue des Allobroges 9
Tél. 022 420 32 50, Fax 022 420 32 51
Du lundi au vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA VILLE DE CAROUGE
Rue de la Débridée 3
Tél. 022 308 15 30, Fax 022 308 15 31
Sur rendez-vous

SÉCURITÉ MUNICIPALE
Rue Jacques-Dalphin 24
Tél. 022 307 89 90, Fax 022 307 89 70
Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Boulevard des Promenades 2bis
Tél. 022 307 84 00, Fax 022 307 84 06
Courriel: bibliotheque@carouge.ch
Mardi-jeudi 15h-19h
Mercredi 10h-12h / 14h-19h
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-12h

MUSÉE
Place de Sardaigne 2
Tél. 022 342 33 83, Fax 022 342 33 81
Courriel: musee@carouge.ch
Secrétariat: 9h-12h / 14h-18h
Exposition: 14h-18h du mardi au dimanche

ARCHIVES
Place du Marché 14
Mardi 14h-17h
Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Impressum

Journal édité par l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place de Marché 14 - 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 - Fax 022 342 53 29
Courriel: mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Contact: communication@carouge.ch
Prochain numéro: juin 2008

Impression
Imprimerie Genevoise SA, 1227 Carouge
Journal tiré à 12500 exemplaires sur du papier 100% recyclé
Graphisme
Yan Rubin et David Siegenthaler

vivrecarouge

SOMMAIRE

Editorial 3

DOSSIER 4
- Le Service financier
- Jumelage Carouge-Budavar

Autorités 14
- Conseil municipal

Partis politiques 15

Nouvelles communales 17
- Soirée de présentation du plan directeur
- Travaux de réaménagement des parcs
- Tri des déchets: statistiques 2007

Carouge en images 20

Nouvelles communales (suite) 22
- Fête des écoles
- Fête nationale du 1er août
- Carougeroule
- Cours de français «français et intégration»
- Carouge et la mobilité de ses jeunes
- Tour de Plage

Culture et événements 26
- Concours littéraire
- Galerie Delafontaine
- Fête de la musique
- Parlez-vous céramique

Histoire de Carouge 33
- Carouge parraine une famille hongroise en 1956

Vie carougeoise 34
- Le Centre de loisirs
- Groupe Solidarité Afrique-Carouge
- Ecocycle
- Visites guidées
- Concours balcons et fenêtres fleuris
- Comment ça va: Pierre Hiltpold

Images couverture:
photo du haut: Château de Buda, Budavar
photo du bas: Rue Ancienne, Carouge

Service financier et le jumelage Carouge-Budavar

Avant de prendre ses quartiers d'été, VivreCarouge consacre son dossier à un service certes discret mais néanmoins central de son administration. En effet, fort de sept collaborateurs, le Service financier est en charge de la tenue et de la planification des finances de la Commune, ce qui implique de multiples tâches qui vont du contrôle interne et externe aux appuis logistiques et expertises à d'autres services, en passant par la préparation des dossiers pour la commission des finances ou bien, depuis peu, de la gestion de la taxe professionnelle. Au cœur de la Commune, le Service financier se présente à vous et vous livre quelques détails de ses activités quotidiennes.

Ce VivreCarouge est aussi l'occasion pour le Conseil administratif de vous dire quelques mots du jumelage engagé il y a maintenant 15 ans entre la Ville de Carouge et le 1er arrondissement de Budapest, Budavar. Nous y consacrons d'ailleurs la couverture de ce numéro. Cette année, le voyage du Conseil municipal a entraîné ses participants dans cette ville tant le désir de renouer avec le principe même du jumelage est grand. Ce séjour, mêlant visites culturelles et rencontres officielles, laisse augurer de nouvelles collaborations fructueuses entre nos deux communes.

VivreCarouge s'arrête pendant l'été mais vous retrouverez votre journal communal dès le mois de septembre. En attendant, nous vous encourageons toutes et tous à profiter des activités estivales de Carouge.

Le Conseil administratif

Photofolie

De gauche à droite : Jean-Pierre Aebi, conseiller administratif, Jeannine de Haller, maire et Marc Nobs, conseiller administratif

Dans sa séance du 28 mai, le Conseil administratif a désigné Mme Jeannine de Haller en qualité de Présidente du Conseil administratif avec le titre de Maire, et M. Jean-Pierre Aebi en qualité de Vice-Président et ce du 1er juin 2008 au 31 mai 2009.

Le service financier, un rouage essentiel de l'administration communale

Philippe Carceller, Chrystel Schmid, Giovanni Di Stefano, Paulette Giugni, Nenad Stephanovitch, Anne Santschi, Corinne Gekas, Grégoire Conrad

Le Service financier est sûrement l'entité municipale la moins connue des Carougeois. Planification et tenue des finances communales, gestion de la taxe professionnelle (depuis le 1er avril dernier), contrôle interne et externe ainsi qu'expertises et appuis logistiques pour d'autres services et préparation des dossiers pour la commission des finances, ce service est pourtant le centre névralgique de l'administration communale ainsi que des actions et réalisations menées par la Ville de Carouge et ses différents services.

Un esprit d'équipe

«Ici, c'est comme dans une équipe cycliste, explique Giovanni Di Stefano, en charge du service, personne n'est champion tout seul. Si vous faîtes la course en tête, vous devez avoir autant confiance en celui qui est derrière vous -s'il touche votre roue, vous tombez- qu'au porteur d'eau qui vous permet de vous hydrater pendant l'effort». «Intégrité», «communication», «cohésion», «polyvalence», «solidarité», «confiance» et «engagement » sont des termes qui reviennent souvent dans la bouche de notre interlocuteur lorsqu'il évoque son équipe (sept personnes et un employé temporaire pour six mois, soit 660% plein-temps, lui compris).

Au service financier par exemple, chacun s'occupe tour à tour de collecter et distribuer le courrier tandis que, quelles que soient ses fonctions, chaque personne a son remplaçant. «Cela nous permet d'assurer la continuité du travail et d'éviter que des retards s'accumulent en cascade. D'ailleurs, ajoute Giovanni Di Stefano, dès qu'un problème de surcharge apparaît, il doit être immédiatement signalé lors de notre séance hebdomadaire pour que l'on puisse y remédier sans tarder». Pas question, non plus, de laisser sonner un téléphone sans décrocher. Répondre à son téléphone ou à celui d'un collègue absent à la troisième sonnerie maximum est ainsi devenu un réflexe. Cette cohésion et cette polyvalence sont renforcées par la mise en place de procédures standardisées

et écrites, sans cesse améliorées par les remarques de chacun. Et ce, tant au sein du Service financier que pour les autres services dont les personnes en charge des questions financières sont régulièrement formées à l'utilisation du système informatique central afin de pouvoir directement accéder à leurs comptes, entrer leurs factures et établir leur budget. «Par souci d'efficacité, l'objectif est que chaque service bénéficie de la plus grande autonomie possible tant dans sa gestion comptable courante que pour ses budgets de fonctionnement et d'investissements», note notre interlocuteur.

Etablir le projet de budget

Elaborer le budget et boucler les comptes qui seront présentés au Conseil municipal sont, en fait, les seuls moments où l'équipe du Service financier, qui préfère la discrétion, pour ne pas dire l'ombre à la lumière, se retrouve indirectement sous le feu des projecteurs. C'est en avril, alors que le Service financier boucle les comptes de l'année précédente qu'il s'attelle parallèlement au budget.

Dans un premier temps, le Service financier établit, selon les directives du Conseil administratif, un projet de budget et un plan d'investissements avec les différents chefs de service. C'est ce que l'on appelle la version zéro; il y en aura encore quatre. La seconde est élaborée à la mi-juin, par le Service financier qui fait une première synthèse des différents besoins et demandes. A noter, qu'à Carouge, chaque service élabore, dans une partie qui lui est réservée et où il est le seul à pouvoir accéder, son budget qu'il peut modifier jusqu'à la mi-juin. Au-delà de cette date, seul le service financier est habilité à intervenir pour y introduire de nouvelles données, notamment les estimations fiscales du Canton qui tombent, au fil des ajustements, durant l'été. Début juillet, ce projet de budget fait l'objet d'une première relecture, ligne par ligne, par le Conseil administratif en présence du secrétaire général et du responsable du Service financier. Le budget entre alors dans sa première version définitive qui va être encore affinée par les chefs de services et leur conseiller administratif délégué avant que, tout début septembre, le Conseil administratif et les chefs de Services ne finalise le projet de budget destiné au Conseil municipal.

Dès lors, le Service financier entame sa dernière ligne droite. Il actualise, en fonction des décisions prises par le Conseil administratif et des dernières données disponibles, le projet de budget puis finalise la rédaction de cette troisième et dernière version qui, après une relecture minutieuse, sera envoyée fin octobre aux conseillers municipaux. Reprenant sa métaphore sportive favorite, Giovanni Di Stefano résume ainsi le travail de son service en période budgétaire: «Amener le Conseil administratif au pied de la montagne afin de permettre à Marc Nobs, magistrat en charge des finances, de passer le col et de franchir la ligne d'arrivée». A noter que le budget doit, délai référendaire oblige, être impérativement voté par le Conseil municipal le 15 novembre pour pouvoir être appliqué dès le 1er janvier suivant. Le timing est d'autant plus serré que le Service financier doit encore reporter les différents amendements votés par les conseillers municipaux lors de la discussion budgétaire. Pour mémoire, les 50 amendements acceptés en 2008 par le Conseil municipal ont entraîné environ 172 modifications comptables.

Gérer la trésorerie et tenir les comptes

Contrairement au budget et au plan des investis-

sements qui mobilisent l'équipe de Giovanni Di Stefano d'avril à octobre, la tenue des comptes de la Commune est une activité quotidienne dont les comptes annuels ne sont qu'une synthèse. Les tâches de trésorerie (gestion des emprunts

et des liquidités, versement des quelques 7 à 8 millions de francs de subventions allouées par la Commune notamment) en sont la base. Le traitement des subventions par exemple représente une part importante des activités du Service financier. Il faut en effet savoir qu'avant tout déblocage d'une subvention à une association ou une institution, le Service financier réalise d'abord un important travail d'analyse de leurs comptes et bilan d'exploitation. Il transmet ensuite le dossier au chef de service concerné qui avalise et signe le versement qui doit toutefois encore obtenir le feu vert du magistrat délégué avant d'être effectué. Pour certaines subventions pérennes, comme le Théâtre de Carouge, il existe, dans le cadre des conventions de subventionnements conclues, une commission de suivi financier paritaire qui se réunit en général chaque trimestre. Cette manière de procéder permet, en cas de mauvaises surprises, d'ajuster les dépenses aux recettes d'exploitation réelles voire de décider de couvrir les dépassements prévisibles en recourant au fonds de réserve constitué par les excédents résultant des exercices antérieurs.

Plus de dix mille factures par an

Avec plus de 10 000 factures traitées par an, la gestion des fournisseurs est un autre élément essentiel. En effet, si chaque service assume le travail de facturation découlant de ses activités, toutes les autres opérations - le contrôle et l'intégration des factures dans les comptes, leur suivi et leur paiement voire les contentieux qui peuvent survenir - relèvent exclusivement du Service financier. Ce dernier assume, par ailleurs, la comptabilité des restaurants scolaires et fournit également un appui logistique aux différentes entités et services communaux. Qu'il s'agisse d'une analyse ponctuelle de leurs comptes, de la présentation chiffrée d'un projet présenté en commission ou de la rédaction finale de la partie financière d'une délibération.

Une amélioration constante du fonctionnement et des prestations

«Notre fonctionnement et notre rôle sont, par certains côtés, ceux d'une fiduciaire dont les services communaux seraient les clients », explique Giovanni Di Stefano. «Nous nous devons de leur offrir une palette de prestations internes dont la mise à disposition d'outils leur permettant d'améliorer le travail de chacun au quotidien est un des éléments essentiels. C'est pourquoi, poursuit notre interlocuteur, un accent particulier est mis sur la formation continue tant au sein du Service financier - comme la gestion du programme «débiteurs» suivie en 2007 par toute l'équipe- que dans les autres services. En y organisant régulièrement des sessions de formation et de perfectionnement «afin que chacun puisse utiliser de la manière la plus optimale possible notre système comptable central», le Service financier atteint un double objectif. «Nous permettons à chaque service de gagner en autonomie tandis que nous bénéficions, de notre côté, d'un appréciable gain de productivité puisqu'au bout du compte, nous avons moins de retouches à apporter aux documents produits par les différentes entités communales». On retrouve là les valeurs d'échanges d'expériences et de synergies chères à Giovanni Di Stefano et à son équipe. Ce dernier qui, en remplaçant de manière intérimaire le Secrétaire général pendant son absence, a acquis une bonne connaissance des services et une vision globale des enjeux, le répète volontiers: «Il est nécessaire que les gens discutent entre eux et entendent les critiques qui peuvent leur être faites si l'on veut améliorer le fonctionnement et les prestations de notre service et, plus généralement, l'efficacité de l'administration communale dans son ensemble».

Les objectifs que s'est assigné pour 2008 le Service financier s'inscrivent dans cette logique. Que cela soit le perfectionnement des procédures de contrôle interne et externe, la réalisation de nouveaux documents et une présentation retravaillée du budget et des comptes ou encore l'intégration dans le nouveau site Internet de prestations en ligne (formulaires, demande de délais voire mise en place d'un système de paiement sécurisé). Dernier petit détail, en guise de conclusion: au Service financier, Giovanni Di Stefano travaille généralement avec la porte de son bureau grande ouverte; «cela facilite la communication et donc accroît l'efficacité du service», résume-t-il.

La taxe professionnelle

La gestion de la taxe professionnelle qui dépendait du département informatique, a été transférée, le 1er avril dernier, au Service financier. Ce changement s'est accompagné d'une remise à plat de l'ensemble des dossiers des quelques 2'600 entreprises qui y sont assujetties. «Notre premier travail, relève Giovanni Di Stefano, a été de revoir le système de classement des dossiers et de mettre en place une nouvelle présentation type nous permettant de mieux standardiser les procédures informatiques en fonction des dernières mises à jour de notre système informatique afin d'intégrer la gestion de la taxe professionnelle dans notre organisation interne».

Communale et cantonale à la fois

La taxe professionnelle communale a la particularité de se fonder sur une loi cantonale (la loi genevoise sur les contributions publiques) tout en étant prélevée par les communes. Elle prend en compte trois éléments: le chiffre d'affaires moyen des deux dernières années, le loyer des locaux occupés et l'effectif du personnel employé. Selon

leurs secteurs d'activités, les sociétés soumises à cette taxation sont classées dans des groupes différents. Les coefficients applicables au chiffre d'affaires sont par exemple de 1,7 pour mille (au maximum) pour le commerce de gros ou les entreprises de fabrication, de 3 pour mille pour le commerce de détail et de 6 pour 1000 sur les commissions, les rémunérations de service et les honoraires. Par ailleurs, cette taxe - dont le taux est fixé par le Grand Conseil - présente l'avantage de faire contribuer des entreprises, parfois très prospères, mais qui, en raison de leur forme juridique, de leur structure ou grâce à divers artifices, ne paieraient peu ou pas d'impôts sur le bénéfice.

La situation carougeoise

Dans ce cadre, chaque commune a la responsabilité de recenser les entreprises susceptibles d'être soumises à la taxe professionnelle et de tenir à jour leur liste en y intégrant les radiations, les créations ou les arrivées de sociétés sur son territoire. Ce premier travail effectué, le Service financier analyse tous les deux ans les comptes et justificatifs fournis par les entreprises puis contrôle leur déclaration et, in fine, calcule leur taxation moyenne. Celle-ci sera, comme c'était le cas auparavant pour l'impôt fédéral direct, reconduite jusqu'à la prochaine taxation. Le Service financier est également chargé d'obtenir des entreprises les éléments complémentaires ou plus précis que ceux contenus dans la déclaration reçue qu'il juge nécessaires à sa taxation. Non sans gérer les réclamations (simple demande de rectification d'un classement dans un groupe d'activité ou d'un taux de taxation) mais aussi les contentieux nés des recours de sociétés contre leur taxation. Dans certains cas, au demeurant rares à Carouge, ce genre de procédures peut, lorsqu'aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé, prendre plusieurs années avant d'arriver à son terme.

Frédéric Montanya

Crédits photos: Magali Girardin

La vigilance reste de mise malgré les bons résultats 2007

Après les comptes 2005 qui s'étaient soldés par un déficit de 4,5 millions dû à une mauvaise estimation des recettes fiscales par l'Etat, l'exercice 2006 avait déjà inversé la tendance en présentant un excédent de recettes de 847 935 francs. En 2007, la Ville de Carouge a fait encore mieux en bouclant ses comptes avec 8 178 930 francs d'excédent, soit un boni dix fois plus important. En effet, avec 77 110 664 francs de revenus (69 887 969 francs en 2006), 60 912 073 francs de charges (60 893 467 francs en 2006) et 8 178 930 francs d'amortissements (8 146 566 francs en 2006), le budget de fonctionnement 2007 affiche un excédent de recettes de quelque 8,2 millions. Les investissements nets sont également en augmentation puisque, par rapport à 2005 et 2006, ils ont plus que doublés à 14 491 224 francs (5 855 120 francs en 2006 et 6 059 058 en 2005). Les investissements bruts, c'est-à-dire intégrant les subventions de tiers, soit 297 684 francs, ne varient guère. En raison de la bonne santé financière de Carouge, cet apport extérieur - qui se montait encore à 716 339 francs en 2006 et à 2,3 millions en 2005 - est en baisse constante. Par ailleurs, avec un total de 53,5 millions, la dette de la commune a diminué de 0,7 million d'une année sur l'autre, ce qui représente un endettement de 1709 francs par habitant (2000 francs en 2006 et 2107 francs en 2005).

Evolution des charges et revenus

Depuis 1997, les charges (y compris les imputations comptables internes) ont augmenté de 25,7 millions (+ 59,7 %) et les revenus (imputations internes comprises) ont progressé de 33,6 millions (+ 77,3 %). Une hausse qu'il faut mettre en parallèle avec l'augmentation de la population qui était de 16 613 habitants en 1997 et s'élevait au 31 décembre 2007 à 19 114 personnes (+ 15 %) ainsi qu'avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation genevois qui se montait à 104.4 points en 1997 contre 117 en 2007 (+ 12,1 %). Les charges par habitant qui étaient de 2597 francs en 1997 se sont élevées à 3606 francs en 2007 tandis que les revenus par habitant passaient de 2618 francs en 1997 à 4034 francs en 2007. En prenant en compte les différentes charges complémentaires transférées par l'Etat aux communes, les charges et revenus de la Ville de Carouge ont donc connu ces dix dernières années une évolution linéaire.

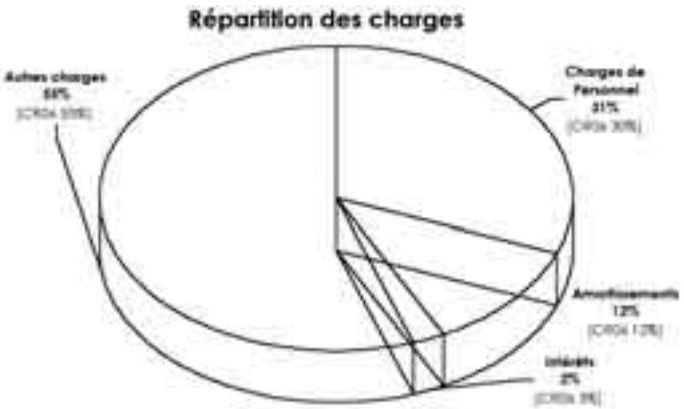

Les charges

Les bons résultats 2007 découlent ainsi autant de charges maîtrisées que de l'augmentation des recettes fiscales. Le total des charges s'élève à 68,9 millions en 2007 (contre 69 millions en 2006 et 60,1 millions en 2003) tandis que l'ensemble des revenus atteint 77,1 millions en 2007 (contre 69,9 millions en 2006 et 61,2 millions en 2003). A noter que les charges en personnel -qui avaient donné lieu à un débat passionné au Conseil municipal lors de la présentation des comptes 2006- sont stables depuis 2003. Elles se sont montées à 21,2 millions en 2007, soit 31 % de l'ensemble des charges, alors qu'elles étaient de 20,5 millions en 2006 (29,6 % du total), 18,9 millions en 2005 (30,6 %), 17,9 millions en 2004 (30,7 %) et 17,2 millions en 2003 (28,2 %).

Les revenus

Au chapitre des revenus, ce sont l'ensemble des recettes fiscales qui augmentent. L'impôt sur les personnes physiques vient largement en tête avec 47,8 millions (44,5 millions en 2006 et 33,4 millions en 2003) suivi de la taxe professionnelle avec presque 8 millions (6.3 millions en 2006 et 12,5 millions, en raison d'éléments exceptionnels, en 2003) puis de l'impôt sur les personnes morales avec 5 millions de francs (4

millions en 2006 et 1,9 million en 2003), le Fonds de péréquation intercommunale fermant la marche avec 1,9 million (1,6 million en 2006 et 1,1 million en 2003). A noter que les recettes hors fiscalité s'élèvent à 14,2 millions (13,3 en 2006 et 12,3 millions en 2003) tandis que la valeur du centime communal est de 1 355 774 francs (1 245 070 francs en 2006 et 944 797 francs en 2004*) dont 1 26 529 francs pour les personnes physiques et 129 245 francs pour les personnes morales. Soit, pour une population de 19 114 personnes, une production par habitant de l'impôt sur les personnes physiques de 64,17 francs (59,60 francs en 2006 pour 19 155 habitants et 42,14 en 2004 pour 18 777 habitants) et, toujours par habitant, de 6,76 francs pour les personnes morales (5,37 francs en 2006 et 8,17 en 2004) soit un total de 70,93 francs (64,97 francs en 2006 et 50,32 en 2004).

*N'ayant pas les chiffres 2003 lors de la rédaction de cette partie du texte, nous avons repris les données 2004 pour avoir un élément de comparaison

La dette par habitant

La charge d'intérêts s'élève à 1.71 million de francs (1,99 million en 2006) pour un endettement total 53,5 millions de francs contre 54 millions en 2006. Cette diminution est notamment due aux emprunts échus ou arrivant à échéance en 2007 et reconduits à des taux plus favorables ainsi qu'au remboursement d'emprunts pour la somme de 0,7 million (5,7 millions en 2006). La dette qui était, en 1997, de 80,9 millions, avec un sommet à 88,5 millions en 1998, a diminué de 35 millions, en tenant compte des 15 millions de francs de dettes reprises ou remboursées par les fondations immobilières de la commune. La dette par habitant s'élève en conséquence à 1709 francs alors qu'elle se montait à 2000 francs en 2006 et à 470 francs en 1998.

Estimations fiscales, mode d'emploi

«Lorsque la Ville de Carouge reçoit du Département cantonal des finances les estimations de ses recettes fiscales, une importante partie des revenus fiscaux reste «estimée», explique Marc Nobs, Maire et conseiller administratif en charge des finances. En effet, au moment de la clôture des comptes poursuit-il, les contribuables remplissent encore leur déclaration de l'année écoulée. L'estimation des recettes fiscales pour une année donnée comporte donc bien évidemment une part de risque qui ne sera connue que lors du bouclement définitif des comptes fiscaux des exercices suivants».

Des estimations difficiles à établir

En effet, certains éléments influençant l'impôt des communes ne peuvent être pris en compte par le Département des finances. A l'image, par exemple, des changements de lieu de domicile et de lieu de travail des contribuables, intervenus dans le courant de l'année fiscale qui sont impossibles à appréhender. Ils ne seront connus qu'au moment de la taxation qui a lieu dans le courant de l'année qui suit. De plus, les changements d'état-civil, les décès, les arrivées de nouveaux contribuables ou encore les départs ne peuvent pas être pris en considération en raison de la difficulté à en prendre la mesure exacte. Or ceux-ci sont susceptibles d'avoir un fort impact pour les communes qui peuvent perdre ou gagner un ou plusieurs contribuables importants. Même si, pour ce type de contribuables, le Département des finances a, dans la mesure du possible, tenu compte des changements de domicile, des départs et des décès de ces contribuables lorsque l'information était disponible.

Quatre ans pour arriver à un bouclement définitif

La situation est d'autant plus compliquée qu'un contribuable qui quitte le canton de Genève avant le 31 décembre de l'année fiscale ne sera pas imposé à Genève, mais pour l'intégralité de l'année dans son nouveau canton d'arrivée, même si notre contribuable n'y a vécu qu'un seul jour. Il n'est, dès lors, pas étonnant qu'il faille plusieurs années pour que la Commune récupère le 100% des impôts qui lui sont dus. L'analyse de la période 2004-2007 permet de mieux comprendre les conséquences de ce système sur les comptes. Lors du bouclement des comptes 2007, la production 2004 était composée pour 99 % d'impôt notifié et pour 1% d'impôt simulé sur la base des éléments déclarés par les contribuables. Ces éléments, encore sujets à d'éventuelles modifications, se répartissaient en 2006, pour l'année 2004, entre 95,9 % d'impôts notifiés et 4,1 % d'impôt simulé mais, toujours en 2006, ils s'élevaient, pour l'année 2003, à 98,6 % d'impôts notifiés et encaissés pour 1,4 % d'impôt simulé. Il faut donc en général quatre ans pour que les recettes fiscales enregistrées par Carouge soient définitives.

Ainsi, en 2007, la production fiscale 2006 se compose de 81,7 % d'impôt notifié et de 18,3 % d'impôt simulé. Il ne faut donc pas perdre de vue que la part de recettes 2007 estimée est basée sur la production 2006 et que, par conséquent, l'incertitude qui affecte l'impôt 2006 se reporte également sur l'estimation de la production 2007, en hausse de 37,2 %. «En 2006, l'estimé était de 32 422 millions (pour une production annuelle nette en 2007 de 47,8 millions), mais relève le magistrat, l'administration fiscale nous en a repris 3 934 674 francs - le dernier décompte présentant, lors de la clôture des comptes 2007, une somme de 4 480 804 francs en leur faveur pour 2006 - et nous annonce une rectification en notre faveur de 497 611 francs pour 2005 et de 48 519 francs pour 2004. La différence de production annuelle nette s'explique en conséquence par le rectificatif de l'estimé 2006, 2005 et 2004 qui, cumulés, se traduisent par un trop-versé par l'Etat à Carouge de 3 934 674 francs». Pour mémoire, en 2005, l'Etat a réclamé à la commune la somme de 8 millions, aujourd'hui entièrement remboursée.

Gérer, c'est anticiper

«Il découle de ce qui précède, explique Marc Nobs que, comme nous le répétons depuis 2001, les communes sont confrontées à une nouvelle situation: celle des estimations de l'Etat sur les revenus fiscaux. Etant donné qu'une partie des recettes fiscales sont des estimations, il y a donc un risque de n'encaisser qu'une partie de cette estimation. Dès lors, poursuit-il, nous devons nous prémunir et nous couvrir contre ce risque et c'est là qu'interviennent les provisions sur l'estimation de l'Etat. Nous constituons ainsi une provision pour l'année et, au fur et à mesure, que le Département des finances nous informe de l'avancement des taxations des années antérieures, nous procédons à la dissolution de ces provisions». Compte tenu des nouvelles données du Département des finances sur l'ancienneté des reliquats (impôts dus mais non encaissés), la provision pour reliquat sur les personnes physiques et les personnes morales a augmenté de 0,9 million en 2007.

La méthode d'évaluation par le Département des finances de ces reliquats a, par ailleurs, changé depuis les comptes 2005. A la suite de ce changement, la Commune a dû changer de méthode sur les provisions pour reliquats. Des taux de provisions différents sont appliqués en fonction des années. «Par conséquence, souligne Marc Nobs, plus les sommes dues sont anciennes, plus le risque est élevé et plus le taux appliqué est haut. C'est pour cette raison que nous avons modifié notre méthode de calcul et augmenté la provision des années antérieures de 5% par rapport à l'année précédente». Le taux appliqué est désormais de 70% pour les créances encore inscrites en 2000, de 50% pour les créances de 2001, de 45% pour les créances de 2002, de 40% pour les créances de 2003, de 35% pour les créances de 2004, de 30% pour les créances de 2005, de 25% pour les créances de 2006 et de 20% pour les créances de 2007. L'ensemble des reliquats représente, dans les comptes 2007, une somme de 25,5 millions (dont 24,2 millions pour les personnes physiques et 1,3 millions pour les personnes morales) et le taux moyen appliqué est de 26,84%. A titre de comparaison en 2005 les reliquats pour personnes physiques et morales étaient de 12 millions.

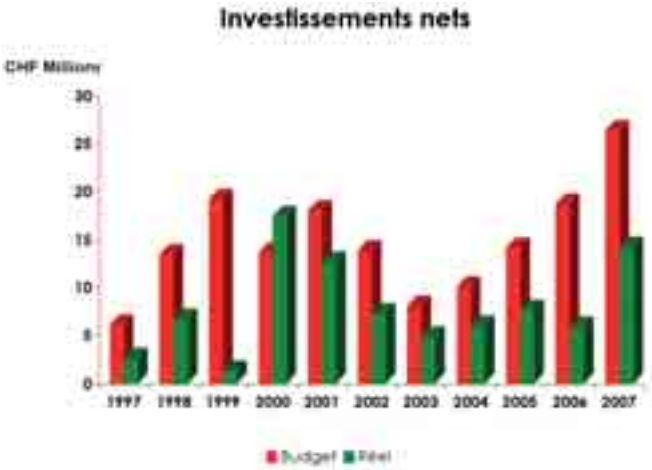

Investissements

Investissements bruts	CHF 14'491'224
Subventionnements	CHF -297'685
Investissements nets	**CHF 14'193'539**

Pour 2007, **72 projets** sont concernés.

CHF 14'491'224 bruts se répartissent principalement sur 17 projets pour un total de CHF 11'801'303

CHF 2'689'921 restants se répartissent sur **55 projets**

Projet	CHF
Réalisation bâtiments EVE "Les Grands Hutins" & maison de quartier	3'164'508
Refection terrains et installations du Stade de la Fontenette	2'978'416
Collecteurs J.-Dalphin secteur II	1'148'410
Ecole des Pervenches, aménagement ascenseur	649'172
Réfection des Fontaines des Tours, installations techniques et WC.	545'160
Théâtre de Carouge, sonorisation, équipement	475'362
Réfection piscine des Pervenches, vestiaires	460'268
Ecole des Promenades, aménagement ascenseur	449'575
Ecole Jacques-Dalphin, aménagement ascenseur	390'213
Aménagement locaux MVE	342'348
Parking de l'Octroi	320'279
Ecole des Promenades, renouvellement du mobilier	284'547
Maison Baylon	169'305
Création d'un jardin du souvenir au cimetière	163'961
Parking du Centre Communal barrières	148'309
Véhicule d'intervention pour le Corps des sauveteurs auxiliaires	111'470
Total	**11'801'303**

Le voyage du Conseil municipal

La délégation carougeoise du 25 au 27 avril 2008

Le Conseil municipal accompagné des membres du Conseil administratif et des cadres de l'administration carougeoise se sont rendus sur invitation de Budavar, à se rendre en Hongrie en avril 2008. Budavar, 1er arrondissement de Budapest (qui en compte 23) se situe sur la rive droite du Danube qu'il surplombe et longe sur une longueur de 2,4 km. D'une superficie de 341 hectares, il accueille une population de 26 425 personnes dont plusieurs minorités grecque, allemande, polonaise, slovaque, serbe et arménienne qui possèdent leur propre conseil municipal.

Prédominance du tourisme

En raison de son caractère historique, l'arrondissement ne dispose pas d'une base industrielle considérable. Il est davantage caractérisé par la présence d'institutions nationales, des instituts de recherche et de planification ainsi que des représentations diplomatiques. Budavar est, par ailleurs, une commune riche en monuments historiques, ce qui explique que 35 % du territoire communal soit classée en zone protégée. Le potentiel économique de l'arrondissement vient, en conséquence, essentiellement du tourisme et de la restauration. Dans le quartier du Château de Buda, déclaré patrimoine mondial par l'UNESCO, le nombre des visiteurs atteint plusieurs millions par an.

Omniprésence d'un enseignement de qualité

La qualité de l'enseignement hongrois est, en effet, une des forces du pays et Budavar accueille de nombreux établissements d'enseignement, d'éducation et de santé publique renommés. La municipalité de Budavar a, plus particulièrement, en charge trois écoles maternelles, trois écoles primaires et trois lycées sans compter le Lycée Petöfi, récemment passé sous la houlette de l'Etat. La ville compte également plusieurs établissements de grande renommée comme le Lycée Catholique de l'Université de Budapest ou celui d'Economie et de Commerce extérieur János Hunfalvy. Le 1er arrondissement de Budapest accueille, par ailleurs, plusieurs institutions nationales, à l'image de l'Office du Président de la République, de la Cour Constitutionnelle, des Archives Nationales et de la Galerie Nationale de Hongrie. Mais également l'Institut et le Musée d'Histoire militaire, le Théâtre National de Danse, la Société d'Electricité de Hongrie, le Ministère de la Protection de l'environnement et le Bureau Télégraphique Hongrois.

De nombreuses similitudes avec Carouge

«Notre plus grand défi, explique Gábor Tamás Nagy, maire de Budavar, est la sauvegarde des monuments historiques et du patrimoine culturel de l'arrondissement. La protection des constructions est particulièrement importante pour la municipalité, car l'arrondissement possède de nombreux souvenirs historiques, de beaux bâtiments et immeubles. Ces édifices font partie intégrante de notre culture et nous avons hérité de nos ancêtres le devoir de les garder pour les générations futures. Une façade richement décorée, une statue bien taillée ou une cour intérieure peuvent évoquer le talent des maîtres des époques antérieures. Nous attribuons aussi, poursuit-il, une importance particulière au développement de la circulation, la création des conditions d'une circulation respectueuse de l'environnement et la protection des richesses naturelles».

Budavar, c'est aussi Budapest

Budapest résulte de la fusion de trois villes: Buda et Ôbuda sur la rive droite du fleuve le Danube et Pest sur la rive gauche. Ville de l'Est réputée la plus libre, Budapest joue les contrastes d'une rive à l'autre du fleuve. Sur des collines vallonnées de la rive droite du Danube, Buda, la vieille cité, la citadelle où vécut la dynastie des Habsbourg, invite à la rêverie avec ses maisons peintes et les tours du bastion des Pêcheurs. En face (sur la rive gauche, à l'Est), perdue dans la brume d'où émerge le dôme du Parlement, Pest la laborieuse étire son centre administratif, économique et universitaire, ses immeubles modernes ou baroques sur la rive droite à l'ouest.

Rétrospectivement, Imre Ligeti, maire de l'arrondissement lors du jumelage, souligne que «l'acquis le plus important au cours de ces quinze dernières années est d'avoir toujours réussi, malgré des tâches toujours plus importantes, à garder un budget à l'équilibre. Son principal souci est que «la Municipalité de Budavar puisse, malgré des ressources budgétaires limitées, continuer à maintenir les traditions du terroir et préserver son patrimoine culturel». A l'évidence, Budavar présente de nombreuses similitudes avec la situation carougeoise.

Plaisir des yeux…

Parmi les curiosités incontournables de la Ville, on trouve ainsi le Parlement de Budapest et sa façade monumentale surplombant le Danube qui abrite le sceptre et la couronne de Saint Etienne, à la croix penchée, symbole de la Hongrie. Ne pas manquer non plus de visiter la basilique Saint-Étienne, le musée des Beaux-arts, situé sur la place des Héros, ancien lieu d'exécution des Habsbourg, ou le monument

du millénaire qui commémore l'arrivée des Magyars en 1896. Un détour par la Gare de l'Ouest (Nyugati Pu) construite par Gustave Eiffel, la Grande synagogue ou les thermes - édifiés par les Turcs au 16e siècle et dont les installations d'époque fonctionnent toujours parfaitement - s'impose. Tout comme, au gré de sa fantaisie, la statue d'Anonymus, dans le parc du château Vajdahunyad, l'Académie de musique de Franz Liszt et le salon de thé très viennois Gerbeaud, en hongrois «Gerbeaud hàz».

…fête des palais

Quitter Budapest -et Budavar- sans avoir goûté à ses spécialités culinaires et à ses alcools (eau de vie Barack et abricotine) serait impardonnable. Qu'il s'agisse de la fameuse goulasch, mondialement connue, ou de ces mets très typiques que sont les Nockerles, des rösti constitués de petits pâtes et de viandes, et le cochon - dit archaïque en raison de ses longs poils - qui, grillé ou fumé, est un délice dont les Hongrois sont particulièrement friands. Sans oublier, côté douceurs, les Vargabéles, un dessert chaud au fromage blanc et raisins secs, et les Rétes, des roulades de mille-feuilles de fruits.

Historique et bilan de quinze ans de jumelage

En 1990, un an avant le départ des troupes russes, la Hongrie s'ouvre à la démocratie. Des élections libres sont organisées. Le pays se dote ainsi d'un parlement et les communes élisent leurs autorités. «Nous avons pu avoir pour la première fois un maire élu par la population plutôt que choisi par le comité central du parti communiste», se souvient le docteur Laszlo Luka qui, comme plusieurs milliers de ses compatriotes, s'est réfugié en Suisse après les évènements de 1956. Cet homme, installé à Genève depuis une trentaine d'années, a joué un rôle important dans la conclusion du jumelage qui liera officiellement Carouge et Budavar le 14 mai 1993.

S'inspirer du système démocratique suisse

Pour mieux comprendre comment fonctionnait une démocratie, Imre Ligeti, premier maire de Budavar, se rend en Suisse en février 1992. Toutefois, après que les autorités helvétiques lui ont présenté les grandes lignes du système politique suisse, il ressent le besoin d'entrer en contact avec une commune suisse, de taille et de caractéristiques semblables au 1er arrondissement de Budapest, également appelé Budavar, dont il avait la charge. Laszlo Luka lui fait alors visiter la vieille ville et Carouge mais c'est cette dernière qui paraît présenter à Imre Ligeti les plus grandes similitudes avec Budavar (géographique, historique, bassin de population, proximité avec une métropole etc.). Le docteur Luka organise dès lors une rencontre avec plusieurs personnalités dont Pierre Hiltpold, qui était, à l'époque, Maire de Carouge. «Imre Ligeti, se rappelle ce dernier, désirait essentiellement savoir comment il était concrètement possible d'instaurer un système politique démocratique à l'échelon communal. Les sujets abordés avaient avant tout trait au pluripartisme et au fonctionnement politique d'une commune (budget, compétences respectives du Conseil administratif et du Conseil municipal, etc.)».

Pierre Hiltpold, enthousiaste, emporte la décision

Invité par Imre Ligeti à l'occasion de la fête nationale hongroise du 15 mars 1992, Pierre Hiltpold revient de Budavar avec la ferme intention que Carouge réponde positivement à la demande de jumelage présentée par les autorités de Budavar même si, jusque-là, la commune sarde avait toujours refusé de se lancer dans ce genre d'opération. Le Conseil administratif dépose une proposition de jumelage le 26 novembre 1992. Débattue en commission plénière le 12 janvier 1993, cette dernière sera acceptée lors du Conseil municipal du 25 février. Le 14 mai 1993, à l'occasion du voyage annuel du Conseil municipal, la décision de jumeler la Ville de Carouge et le 1er arrondissement de Budapest est officiellement concrétisée dans la magnifique salle de Congrès de l'Académie des Sciences Hongroises de Budapest par la signature d'une charte d'amitié signée par les autorités du 1er arrondissement de Budapest, Imre Ligeti, Zoltan Szalay, Niklas Jederin et Gabor Sas ainsi que par leurs homologues carougeois Jean-Paul Santoni, Daniel Mouchet, Pierre Hiltpold et Jean-Claude Larpin (président du Conseil municipal).

Imre Ligeti, ancien maire de Budavar

Pierre Hiltpold, ancien conseiller administratif

Les dés sont jetés

A la mi-octobre 1993, c'est au tour des autorités de Budavar de se rendre à Carouge pour raffermir les liens d'amitié naissant entre les deux villes. Les premiers éléments du jumelage s'esquissent. L'année 1994 sera ainsi riche en évènements avec la venue, en septembre, d'une importante délégation des autorités de Budavar accompagnée par de nombreux musiciens, artistes et groupes divers venus participer à la Vogue carougeoise. Parallèlement à cette manifestation se tient, par ailleurs, l'exposition de photographies croisées «Entre Arve et Danube» organisée par le Musée de Carouge avant d'être accueillie, en octobre, par la Bibliothèque Széchenyi en présence du Conseil administratif et de membres du Conseil municipal. Cette exposition donnera par ailleurs lieu à l'édition par la Commune de Carouge du livre «Entre Arve et Danube», qui reprend une sélection des photos exposées agrémentée d'un texte de Nicolas Bouvier.

Quelques haut faits du jumelage

Indépendamment de la régularité des échanges annuels d'élèves entre le lycée Petöfi et le Collège et Ecole de commerce Madame de Staël, il y a toujours des voyages officiels, notamment en 1999, 2000, 2003 et 2007. En 1999, les autorités de Budavar invitent ainsi Carouge à la fête nationale hongroise, qui offre à cette occasion une cinquantaine d'ordinateurs à la municipalité hongroise, et Carouge reçoit une délégation de Budavar lors de la Fête du 1er août. En 2000, lors du millénaire de la fondation de la Hongrie, Budavar accueille les délégations des différentes villes jumelles dont celle de Carouge qui, dans le cadre de ces festivités, offre à la population de Budavar un arbre, symbole de renouveau et de pérennité. Redynamiser et étoffer les échanges entre les deux

villes est la volonté qui anime désormais Marc Nobs qui, conseiller municipal, participa à la signature de la Charte du jumelage en 1993.

«Relancer le jumelage en dynamisant les échanges»

Dans leurs discours respectifs, Marc Nobs, maire de Carouge, et Jean-Marc Richard, président du Conseil municipal, ont tout deux, à leur manière, manifesté à l'occasion de ce quinzième anniversaire du jumelage de Budavar et Carouge l'importance qu'ils accordaient au développement des liens établis.

Marc Nobs, maire de Carouge lors du voyage

Gábor Tamás Nagy, maire de Budavar

Marc Nobs a, d'emblée, désiré inscrire les relations de ce jumelage dans leur continuité historique. Indiquant que les premiers contacts officiels entre la Suisse et la Hongrie remontaient à 1479 «avec une Suisse, qui ne comptait, à cette époque, que huit cantons, que le roi Mathias Corvin, dit Mathias le Juste, concluait un traité d'amitié ayant pour objectif de protéger la couronne magyare de la maison de Habsbourg».

«Nos relations s'inscrivent dans notre passé commun»

Le maire de Carouge ne manquera pas de souligner que les relations helvético-hongroises, souvent culturelles, économiques, politiques ou sociales, connurent, au long des années, quelques heures critiques. Je me doute, a-t-il ainsi souligné, que l'insurrection hongroise du mois d'octobre 1956, et surtout, l'intervention des troupes de l'armée soviétique, ne sont pas pour vous des souvenirs impérissables. Toutefois, je pense sincèrement que les conséquences de ces événements ont certainement contribué au rapprochement entre la Hongrie et la Suisse car, lors de ces événements tragiques, le peuple suisse manifesta à l'endroit de la population hongroise, une vague de sympathie et de solidarité sans précédent. Plus de quatorze mille réfugiés se retrouvèrent accueillis en Suisse dont des intellectuels des ouvriers, des techniciens ou des sportifs, souvent munis d'une très bonne formation, qui firent des carrières admirables au sein de notre société helvétique et y développèrent des qualités d'intégration exemplaires. Ces qualités ont indéniablement permis de renforcer nos relations puisqu'aujourd'hui encore la colonie suisse de Hongrie compte plus de 1300 personnes, et plus de 3500 hongrois vivent en Suisse».

«J'imagine sans peine que ce que je viens de vous dire a certainement guidé le choix fait il y a 15 ans par nos prédécesseurs, Budavar étant, à ce jour, le seul jumelage que Carouge a naturellement souhaité concrétiser. Nos jeunesses respectives profitent pleinement des décisions prises le 14 mai 1993 par les autorités hongroises et carougeoises. Les échanges entre le lycée de Petöfi et le collège Madame de Staël à Carouge donnent à nos jeunes et à leurs camarades hongrois de formidables perspectives de découvertes».

Un enthousiasme partagé

«Je peux vous assurer aussi, a poursuivi le magistrat, que l'enthousiasme des jeunes carougeois est largement partagé aujourd'hui, après ces deux jours, par toutes les personnes avec lesquelles j'ai le plaisir de faire ce voyage. Il est important que, par ce jumelage, nos relations se perpétuent et se consolident. D'autres axes doivent désormais être explorés avec une vigueur nouvelle. Je songe par exemple à des échanges notamment sportifs, culturels, associatifs mais d'autres pistes pourraient être envisagées comme des échanges entre familles sur le modèle de ce qui se fait déjà entre collégiens ou l'invitation de céramistes puisque votre région, comme Carouge, a une longue tradition en ce domaine. Bien entendu tout ne sera pas réalisable, mais nous nous devons de rester le plus actif possible. Notre volonté est de véritablement intensifier nos collaborations dans la diversité. Nous souhaitons, a conclu Marc Nobs, que nos relations se poursuivent comme elles ont débutées, basées sur la confiance, l'amitié et la convivialité».

Devoir de mémoire et ouverture à l'autre

De son côté, Jean-Marc Richard, a voulu «partager quelques émotions et quelques pensées qui ont éclos ou mûri pendant ce voyage. Tout d'abord, nous avons tous été très émus par notre visite au Musée de la terreur (qui retrace les années de plomb de l'occupation soviétique ndlr). Nous qui n'avons pas vécu - pendant ou après la guerre - de catastrophe pareille à la vôtre, nous avons bien entendu ce qu'évoquaient pour vous ces quarante années de plomb. Permettez-moi cependant de formuler un vœu : Que l'évocation de ces années oppressantes et cruelles se débarrasse peu à peu de toute haine et laisse place à une réflexion critique sur les causes et les enchaînements qui ont conduit certains hommes à se comporter de façon aussi inhumaine. Que le devoir de mémoire, comme on le nomme chez nous, permette l'apaisement et conduise à un «Plus jamais ça !». Notre visite au Lycée Sándor Petöfi, a-t-il encore précisé, nous a conforté dans l'idée que c'est par l'apprentissage des langues et donc de cultures différentes que l'on contribue le plus efficacement à développer la paix et la bonne entente, au-delà des nationalismes et des tentations de rejet».

Jean-Marc Richard, Président du Conseil municipal lors du voyage

Enrichir la bibliothèque du lycée Petöfi

La visite de la délégation carougeoise au Lycée Petöfi devrait ainsi déboucher sur une action très concrète. Impressionnés par l'état du lycée et surtout la pauvreté de sa bibliothèque en ouvrages de langue française, l'idée a germé de déposer lors d'un prochain Conseil municipal une demande de crédit spécial «de 2000 à 3000 francs». Cet argent permettrait de fournir au lycée hongrois des livres mais aussi, des revues, plus attrayantes pour aborder la langue française qui lui font cruellement défaut.

Conseil municipal du 17 avril 2008

Ordre du jour divers, mais peu conflictuel, pour cette séance du Conseil municipal. Qu'il s'agisse de la participation de la Commune aux travaux de restauration et réhabilitation de l'orgue de l'Eglise Sainte-Croix pour 229 000 francs, accepté par 28 oui et 2 abstentions, de la création de la surélévation du bâtiment du 18 boulevard des Promenades pour y créer deux restaurants scolaires renvoyée en commission des travaux ou encore de la réalisation de deux espaces de jeux multifonctions. Prévu dans le secteur des Tours de Carouge, le premier de ces espaces, d'un coût de 320 000 francs, a été accepté à l'unanimité moins une abstention tandis que le second, destiné à être installé devant le cycle d'orientation de Pinchat pour une somme de 302 000 francs, a également été accepté mais à l'unanimité tout court !

Autres votes et décisions prises lors de la séance

La conseillère administrative Jeannine de Haller a informé les conseillers municipaux qu'à la suite de la pétition demandant le maintien d'un « Tour de plage » en 2008, le Conseil administratif avait pris diverses dispositions pour reconduire cette manifestation dès l'été prochain.

Après que Marc Nobs, conseiller administratif et Maire, a présenté au Conseil municipal les comptes 2007 et les demandes de crédits supplémentaires de bouclement qui leur sont liés, ces deux sujets ont été renvoyés sans surprise ni débats en commission des finances.

Le Conseil municipal a, par ailleurs, renvoyé la pétition « Pour une meilleure coordination culturelle » portant sur le projet de rénovation du bâtiment Grange-Collomb en commission des pétitions.

Levées supprimées &
déchetterie communale fermée:
Le vendredi 1er août, Fête Nationale
Le jeudi 11 septembre, Jeûne Genevois

Conseil municipal du 15 mai 2008

Cette séance du Conseil municipal a été dominée par le vote des comptes 2007 qui ont été accepté à l'unanimité. La majorité du Conseil administratif recommandant notamment dans ses conclusions de réfléchir, dans le cadre de l'élaboration du budget 2009, à une diminution d'un centime additionnel et à un dégrèvement de 20% de la taxe professionnelle communale, ce fut l'occasion pour chaque parti de prendre date pour le débat budgétaire 2009. Les partis de l'Entente et l'UDC se rangeant, à quelques détails près, à l'avis de la majorité de l'Exécutif, ceux de l'Alternative s'y opposant.

L'avenir de Grange-Collomb au cœur des débats

Toutefois le point le plus âprement discuté a concerné trois délibérations liées à la réalisation d'un demi-groupe scolaire à Grange-Collomb. La première portait sur l'organisation d'un concours d'architecture pour un coût de 340 000 francs, la seconde traitait de l'ouverture d'un crédit de 2 050 000 francs destinés à l'acquisition de la parcelle devant accueillir le demi-groupe scolaire envisagé tandis que la troisième avait trait au projet de Plan localisé de quartier comprenant l'ensemble du périmètre de Grange-Collomb. Si les trois projets de délibérations ont été pris en considération à l'unanimité, il a été prévu, après un long débat, de les traiter ensemble lors d'une commission plénière tant les élus de tous bords voulaient obtenir de nombreuses explications et précisions avant de se prononcer.

Autres votes et décisions prises lors de la séance

Le Conseil municipal a accepté, par 14 oui, deux non et 14 abstentions, la surélévation du bâtiment du 18 boulevard des Promenades et la création de deux restaurants scolaires ainsi que d'une cuisine de production. Non sans longuement débattre de la procédure accélérée de marché de gré à gré à laquelle a recouru le Conseil administratif. Afin que les locaux soient prêts pour la rentrée scolaire prochaine, le Conseil administratif a en effet décidé d'attribuer directement au cabinet d'architectes (qui avait réalisé le bâtiment de base) le mandat des travaux de surélévation. Les honoraires s'élevant pour cette construction à plus d'un million de francs, ce dernier a donc dérogé - « en toute connaissance de cause » a précisé le conseiller administratif Marc Nobs - à l'accord cantonal sur les marchés publics (AIMP) qui exige une mise au concours pour tout mandat et honoraires dépassant les 150 000 francs. Cette décision a provoqué l'ire des socialistes et entraîné l'abstention de l'ensemble des élus de l'Alternative lors du vote.

Prochaines séances du Conseil municipal, ouvertes au public comme d'habitude

Jeudi 26 juin et 18 septembre à 18h30

Maison Delafontaine, 24 rue Jacques-Dalphin, 2e étage

PDC

Bilan après la 1ère année de législature

Lors des dernières élections municipales, nous nous étions engagés, sur notre programme, à défendre au mieux les intérêts de la population carougeoise. Aujourd'hui, il est temps de tirer un bilan sur les différentes actions menées par le parti démocrate-chrétien durant cette première année de législature.

1er engagement : Lutter contre la mauvaise gestion financière de notre Conseil administratif.

Les démocrates-chrétiens se sont opposés au crédit supplémentaire pour la construction de Grange-Collomb et ont demandé la mise en place d'un système de contrôle des devis, internes ou externes à la municipalité. Ils ont demandé à ce que l'aménagement de ce lieu soit utile à la population carougeoise et que son coût de fonctionnement soit minimal.

2e engagement : Entretenir un esprit constructif et harmonieux, garant d'avancées et non de blocages.

Les démocrates-chrétiens avaient l'espoir que tous les partis s'entendent sur le budget 2008. Las, nous sommes retombés dans les vieux schémas d'antagonismes entre les extrêmes de gauche et de droite. Une fois de plus le dialogue n'a pas été possible malgré notre volonté de concilier les différents protagonistes.

3e engagement : Veiller à un développement intelligent de la zone du Val d'Arve.

Les démocrates-chrétiens ont exigé que le tracé du CEVA passant sur la commune de Carouge soit enterré. Ils ont proposé que les projets de réaménagement de la zone du Val d'Arve fassent l'objet d'un concours urbanistique global.

4e engagement : S'engager pour un développement urbanistique respectueux des personnes comme de l'environnement.

Les démocrates-chrétiens ont demandé qu'une commission Ad-hoc PAV (Praille-Acacias-Vernets) soit constituée afin de participer à ce grand projet urbanistique qui va toucher notre commune. Ils ont également relancé le Conseil administratif sur le projet du Rondeau pour que ce dernier devienne prioritaire et qu'une commission soit constituée afin de faire des propositions d'ici 2 ans. Ils ont déposé une motion pour que des zones de rencontre (20 km/heure) soient mises en place dans le vieux Carouge. Ils ont demandé que les modifications du trafic (zone de rencontre, rues piétonnes, macarons pour les riverains) soient discutées lorsque le plan directeur communal rentrera en force (automne 2008).

Les Démocrates-Chrétiens
www.pdc-ge.ch rubrique Carouge

Tout parti politique représenté au Conseil municipal peut disposer, à son gré, d'un espace de présentation dans chaque numéro de *VivreCarouge*.
Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

A GAUCHE TOUTE!
Parti du Travail · solidaritéS · Indépendants de gauche
CAROUGE

Une nouvelle salle de spectacle pour Carouge

Quelques coups de pédale ou 10 minutes de marche à pied et l'on arrive au chantier de rénovation de la maison de Grange-Collomb. En ce jour de printemps, des pissenlits et des pâquerettes entourent les murs, la Drize murmure doucement, les moineaux et les merles font leur nid.

Le projet Grange-Collomb

La rénovation/transformation de Grange-Collomb est porteuse d'un beau projet culturel pour la commune de Carouge. Plusieurs variantes sont à l'étude et *A Gauche Toute – Carouge* défend le projet le plus complet qui prévoit une salle de spectacle.

Si les salles polyvalentes où organiser des réunions et des fêtes seront bientôt nombreuses à Carouge (les deux salles du Rondeau - à nouveau disponibles dès la rentrée scolaire 2009 - celle de la Maison de quartier des Grands-Hutins, celle du Centre de Loisirs qui va demeurer), il en va différemment pour les salles de spectacles. La commune manque d'une vraie salle de spectacle, avec une scène et des infrastructures appropriées, qui pourrait accueillir les spectacles de groupements culturels locaux professionnels ou amateurs (théâtre, danse, musique, chorale). En effet, les salles de spectacles existantes (théâtres) sont gérées par des organismes propres pour leur seul usage.

Cette situation n'est pas une exclusivité carougeoise, puisqu'une pétition, munie de 18'000 signatures, rappelait récemment au Conseil d'Etat genevois que les lieux d'expression manquent cruellement dans le canton. La salle de Grange-Collomb permettra de soutenir la création à la fois à un niveau très local (Carouge) et à un niveau régional.

Un patrimoine vivant

Le bâtiment projeté entrerait dans le patrimoine immobilier de la Ville de Carouge. Au-delà de l'investissement durable dans le foncier, ce patrimoine apporterait aussi un supplément de vitalité à un quartier de Carouge encore peu investi et appelé à se développer. La carte gagnante du cinéma Bio, qui est bien plus qu'un lieu de projection de film, transposée dans d'autres quartiers. La maison de Grange-Collomb, elle, offrira à la population carougeoise un espace culturel dans un cadre idyllique. Grange-Collomb deviendra une destination de promenades, un lieu de vie culturelle et un espace de rencontres.

Ne laissons pas la culture en friche

Il serait regrettable que le projet de Grange-Collomb soit redimensionné à la baisse jusqu'à perdre sa fonction de rencontre entre des artistes et leur public. Il serait tout aussi regrettable de mettre en péril l'ensemble du projet : la parcelle, inconstructible, devrait rester en friche et redevenir un pré fleuri…

www.agt-carouge.ch

LES VERTS

Penser globalement, agir localement
Invitation cordiale à toutes et à tous à notre prochain Café vert
Quel futur pour la Tambourine ?
Jeudi 12 juin de 20h à 21h30

Nous visiterons un quartier de Carouge dont beaucoup s'accordent à dire que ce n'est pas une réussite du point de vue urbanistique. Nous essaierons d'en comprendre les raisons en le parcourant, d'appréhender les enjeux de son développement. Nous aurons à cœur, dans la perspective des nouveaux quartiers projetés à Carouge, d'échanger à propos de la qualité de vie que nous désirons, et ceci à travers l'exemple de la Tambourine avec l'association des habitants de la Tambourine, Anita Frei, architecte-urbaniste et historienne et Monica Battaglini, Dr en sciences politiques, professeure à la HES. **Rendez-vous dans le préau de l'école de la Tambourine (partie couverte)**. Cette rencontre sera suivie d'une verrée offerte.

Plan directeur communal et circulation
Présenté en séance publique de façon claire par M. Marco Weil le 1er avril dernier, le plan directeur communal a suscité principalement des questions et commentaires ayant trait à la circulation. Relevant la situation actuelle préoccupante, le public s'est soucié légitimement de la prévision d'un accroissement des déplacements générés par 60% d'habitants et 75% d'emplois en plus d'ici 10 à 15 ans. Le Plan directeur communal relève l'ensemble des défis de manière globale et adéquate. Les aménagements prévus répondent aux inquiétudes exprimées par la population puisque des mesures de modération y sont planifiées. Mais les délais de réalisation de ces mesures sont eux planifiés à beaucoup trop long terme. Cette inadéquation entre augmentation des déplacements et mesures de modération tardives les rendront inopérantes; les « bonnes » habitudes de déplacement étant à initier tout de suite pour ne pas avoir à imposer des mesures coercitives très impopulaires par la suite. C'est ainsi que depuis plusieurs années les Verts, face à un aménagement urbain insatisfaisant, ont initié ou soutenu des initiatives, des pétitions émanant d'associations entre autres de parents, d'Acacias 2000, de Carouge 21: Réseau Vert, introduction des macarons, extension de la zone 30 autour de Montfalcon, vraies zones 30 et contresens cyclables. Toutes ont été avalisées par le conseil municipal mais ne sont toujours pas réalisées malgré des budgets votés. Les Verts carougeois continueront à soutenir les démarches des habitants en les relayant au Conseil municipal. Ils s'engagent donc à vos côtés pour revendiquer une ville de Carouge sûre et conviviale avec, notamment, le rapide aménagement de Carouge en zone 20 (zone de rencontre) et la prompte réalisation de zones piétonnes et de voies cyclables tels que prévues par le plan directeur communal.
Consultez notre site www.verts-carouge.ch.
Votre avis nous intéresse: info@verts-carouge.ch

UDC CAROUGE

Case postale 1567
1227 CAROUGE

Déraillement feministe et raison UDC
Rappelons le fait qui, tout dernièrement, a choqué de nombreux Carougeois: La dernière revue VIVRE CAROUGE a publié, dans le cadre du week-end Sport & Santé un intéressant numéro consacré au sport dans notre commune. En première page se trouvait un dessin comportant des sportifs. Mais, horreur et consternation! En regardant de près, on pouvait y voir que les hommes y étaient plus nombreux que les femmes. C'était là, à l'évidence, une atteinte intolérable à l'égalité de sexes. Le sujet, hautement prioritaire, fut donc abordé en urgence au Conseil municipal, où les malheureux présents durent subir l'habituel ramassis d'âneries féministes.
Par souci d'ouverture, d'objectivité, et par respect pour les femmes, nous avons donc jugé bon de demander à la présidente du groupe des femmes UDC-Genève, Catherine Buchet-Harder, de nous donner son avis. Elle l'a immédiatement accepté, et notre section tient à la remercier d'avoir bien voulu répondre aimablement et si rapidement à notre requête.

René Gevisier
Conseiller municipal

Mes amis carougeois ont attiré mon attention sur un débat que rappelle René Gevisier ci-dessus.

On m'a demandé mon avis, le voici: J'observe une fois encore que certaines tentent de s'affirmer non pas par leur travail ou leurs talents, mais par des pressions ou des contingentements, ce qui ne peut que dévaloriser leur cause. D'une manière générale, faut-il que ces féministes manquent de confiance en elles pour recourir à l'obligation, comme si nous étions incapables de démontrer nos qualités par notre action et notre exemple!
Les injustices? Certes, il y en a encore en maints domaines. Mais à la revendication acariâtre et dévalorisante, nous préférons le travail et la démonstration de nos qualités. Au sein de l'UDC, les responsabilités que l'on m'a confiées ne l'ont jamais été sur la base de quotas ou d'exigences. Ce parti s'ouvre à chacune selon ses aspirations et ses qualités, nul besoin de règles égalitaristes.
Ce ne sont ni les volontés absurdes du politiquement correct, ni les règles de l'égalité imposées par la loi qui feront avancer notre cause. C'est nous-mêmes, par la démonstration de nos capacités, par la persuasion, par un travail de qualité au sein de notre parti, qui saurons convaincre. Que toutes celles qui croient en ces principes nous rejoignent dans l'action. Elles travailleront avec nous, et elles trouveront, sans règles et sans contraintes, les responsabilités auxquelles elles aspirent et qu'appelleront tout naturellement leurs qualités. A bientôt !

Catherine Buchet-Harder
Présidente des Femmes UDC-Genève
Vice-présidente de l'UDC-Genève
Conseillère municipale en Ville de Genève
Contact: catherine.buchet-harder@cm.ville-ge.ch

Le plan directeur communal présenté à la population

Le 1er avril dernier a eu lieu la première séance d'information publique sur le nouveau plan directeur communal à la salle des fêtes de Carouge en présence du Conseil administratif représenté par Mme Jeannine de Haller, M. Marc Nobs et M. Jean-Pierre Aebi. Ce sont à peu près 150 personnes qui ont pris connaissance du Plan Directeur communal et du Plan Directeur des chemins pour piétons. Cette séance a ouvert la consultation publique allant du 1er avril au 1er mai 2008, période durant laquelle chaque citoyen pouvait émettre ses remarques et observations sur les options d'aménagement envisagées d'ici à 2020/2025.

Cette réunion publique a, non seulement, permis aux autorités de présenter les options d'aménagement de la commune et de situer les développements futurs de Carouge mais également de répondre aux questions des quelque 150 personnes qui s'étaient déplacées pour l'occasion. Il est à noter que sur des grands projets comme le Masterplan PAV (mutation de la zone industrielle Praille-Acacias-Vernets en une zone d'habitations et d'activités) ou le CEVA (liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse), la population se pose encore beaucoup de questions. Sur de nombreux points, Marc Nobs, Maire et conseiller administratif en charge de ce dossier, a ainsi pu tout-à-la-fois prendre le pouls des habitants de la commune sur ces ambitieux projets et en préciser les enjeux urbanistiques et les objectifs prioritaires.

Trafic routier et réseau vert

L'avenir des quartiers d'habitation, l'amélioration de la qualité de vie dans la zone Batelle, la gestion des développements prévus à Drize-Grange-Collomb (Cycle d'Orientation et logements) mais surtout les problèmes de trafic routier - notamment celui qui se reportera sur le Rondeau, une fois celui-ci réaménagé et intégré dans les flux de trafic carougeois - ont ainsi été largement évoqués par l'assistance. La réalisation des itinéraires du Réseau vert (mise en place de pistes cyclables et aménagement en zone 30 km/h des rues et avenues Montfalcon, Veyrier, Vibert, etc.) est un thème qui est également souvent revenu dans le débat. En concordance avec l'initiative municipale, la requalification des quartiers Est de Carouge mêlera une revalorisation du centre historique avec la mise en place d'une «zone de rencontres» - soit un espace 20 km/h à priorité piétonne et contresens cyclable - et la préservation de cette particularité carougeoise qui allie mixité de sa population et équilibre entre le nombre d'emplois et d'habitants.

Inquiétudes et besoin d'information

Toutefois, certains intervenants ont exprimé des craintes devant l'ampleur du projet Masterplan «La Praille-Acacias-Vernets» (PAV). Ces derniers se sont notamment inquiétés du nombre de logements et d'emplois prévus dans ce secteur et sur l'impact de ces nouveaux arrivés (habitants et/ou travailleurs) sur le trafic. Des thèmes comme le stationnement et la construction de parkings, les équipements publics en général (sportifs, culturels) et les nuisances inhérentes à la présence du passage du CEVA ont, entre autres, figuré en bonne place dans ce débat dont un des principaux enseignements est peut-être l'important besoin d'informations de la population.

Document disponible à la Mairie

Le débat a été animé et fructueux, mais surtout mené de manière très pédagogique par les Autorités. La discussion s'est d'ailleurs prolongée en fin de séance autour du verre de l'amitié partagé par le public, les mandataires et les représentants de la commune. Pour ceux qui désireraient en savoir plus et ne s'étaient pas rendu à la salle des Fête ce soir-là, une synthèse du Plan Directeur communal et du Plan Directeur des chemins pour piétons expliquant les orientations du développement de Carouge pour ces dix prochaines années est disponible à la Mairie de Carouge.

Travaux de réaménagement des parcs

Parc Cottier

Vu l'état général de vétusté des jeux, ainsi qu'un problème d'évacuation de l'eau de pluie, des travaux ont été entrepris afin d'améliorer la qualité du terrain et par la même occasion la mise en conformité des jeux et le rajeunissement du parc pour les enfants.

Parc Ducret

Les cadres du labyrinthe ont été remplacés au début du printemps, car les existants étaient en mauvais état vu leur âge (10 ans). Les nouveaux cadres ont été exécutés en mélèze (bois du pays) et traité à l'huile de lin. Un rajeunissement de la surface en copeaux a été fait.

Boulodrome

Suite à une décision du Conseil administratif de rendre plus attractives et conviviales, les zones de pique-nique du boulodrome, il a été fabriqué dans les ateliers des nouveaux grills, ainsi que des nouvelles tables et bancs pour augmenter la capacité d'accueil afin de supprimer les feux sauvages qui étaient régulièrement installés par certains utilisateurs.
Tous ces éléments ont été fabriqués et installés par le secteur des ateliers Travaux Voirie Environnement.

Tri des déchets
Statistiques des déchets en 2007

La Ville de Carouge intensifie ses efforts afin de proposer à sa population les meilleures prestations en matière de recyclage et de tri des déchets. Les résultats sont toujours plus encourageants. En effet, le taux des déchets triés augmente, tandis que celui des déchets incinérés diminue, ce qui est appréciable dans la société de sur-consommation dans laquelle nous évoluons.

Le tri des déchets a ainsi permis à la Ville de Carouge de réaliser une économie de **Fr. 937 153.-** en 2007, ce qui n'est pas négligeable. Les taxes d'incinération ou d'élimination des déchets ne cessent d'augmenter et actuellement le coût d'incinération des ordures ménagères est de Fr. 253.- par tonne.

Nous tenons à remercier les habitants de Carouge qui jouent le jeu du tri. Leurs efforts et leur prise de conscience des problèmes liés à l'environnement nous permettent d'obtenir chaque année de meilleurs résultats.

ECONOMIES DES DÉCHETS

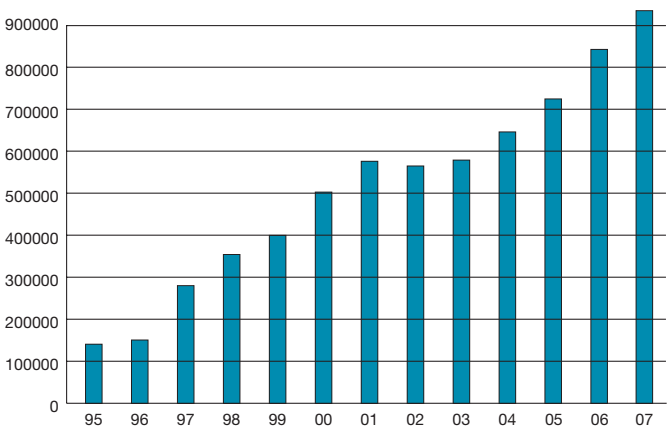

TAUX DE TRIS

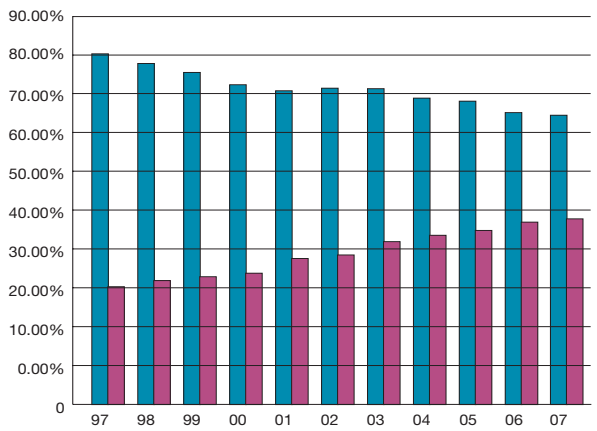

DÉCHETS INCINÉRÉS KG/ HABITANT

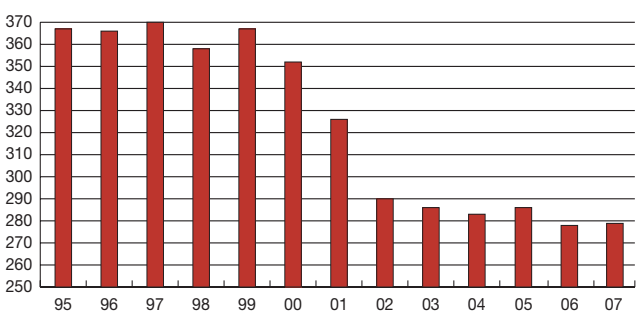

DÉCHETS TRIÉS KG/ HABITANT

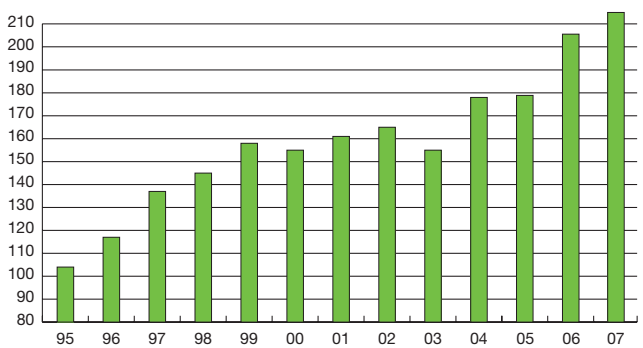

PAPIER / Tonnage par année

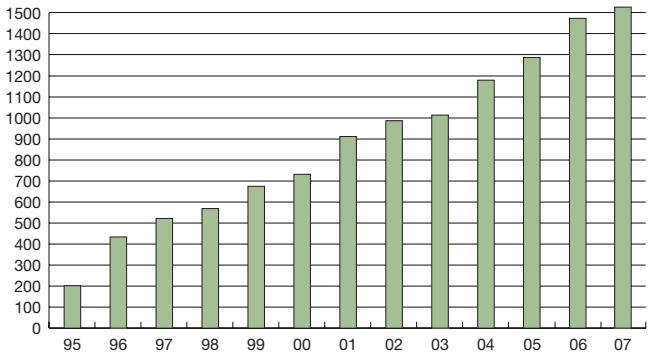

DÉCHETS ORGANIQUES / Tonnage par année

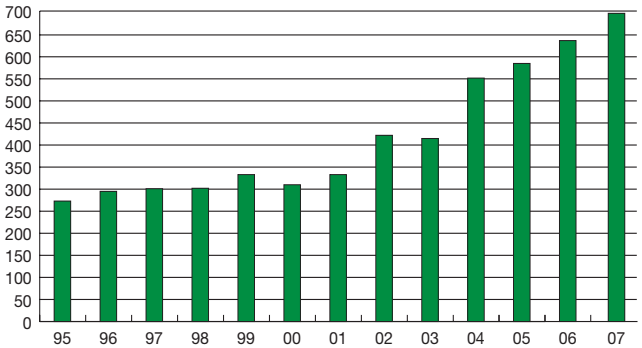

VERRE / Tonnage par année

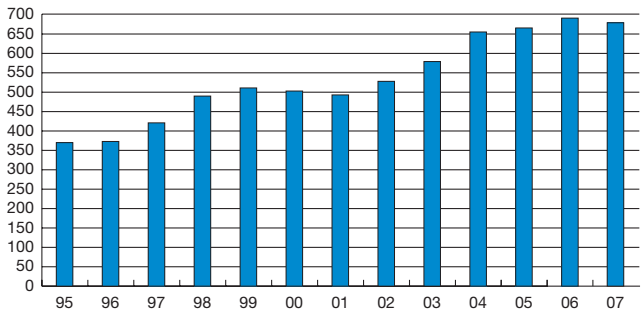

PET / Tonnage par année

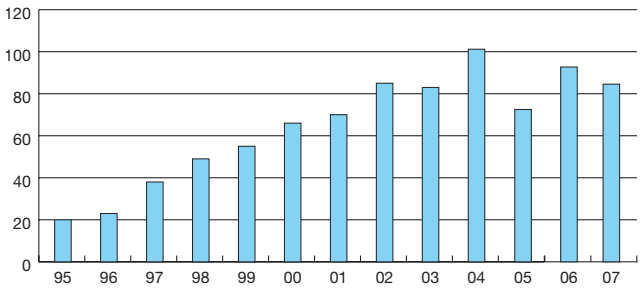

FER BLANC / Tonnage par année

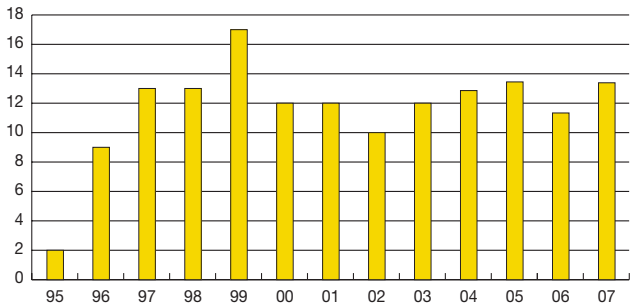

ALUMINIUM / Tonnage par année

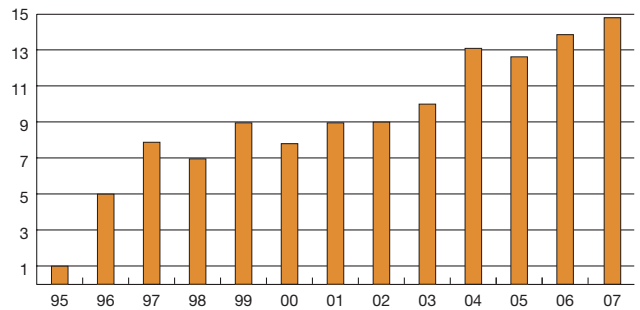

ELECTRO-MÉNAGER / Tonnage par année

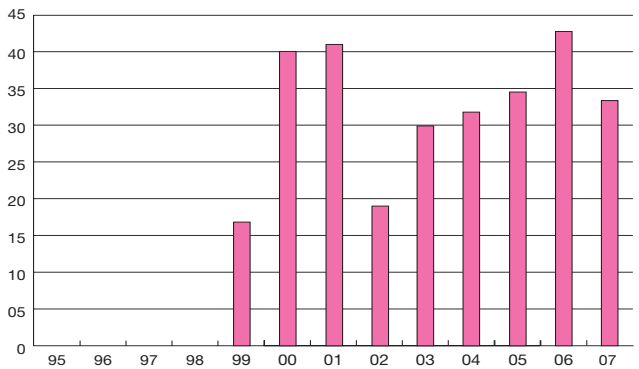

INFORMATIQUE ELECTRONIQUE / Tonnage par année

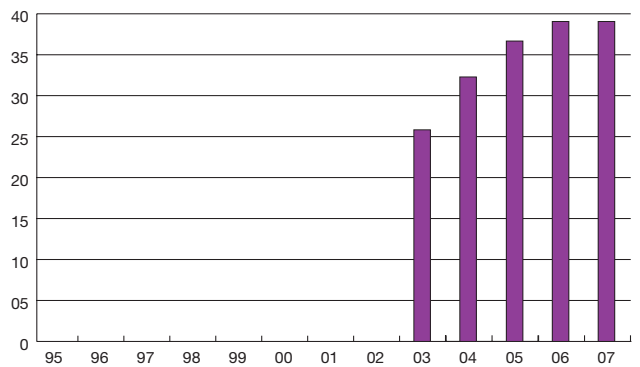

Ce printemps

Les jeunes carougeois de 18 ans étaient nombreux lors de la soirée en leur honneur le 29 avril. La commune avait placé cette soirée sous le thème du Genève Servette Hockey-Club.

© Photofolie

Samedi 3 mai, sur la Place de Sardaigne, a eu lieu la prise d'armes de la Société des Vieux-Grenadiers.

en images

Le 22 avril dernier, Carouge a célébré ses nouveaux citoyens autour de la traditionnelle raclette.

Fête des écoles

La fête des écoles aura lieu le **vendredi 27 juin** prochain

De 13h30 à 15h45:
Fête réservée exclusivement aux enfants
Les parents récupèrent leurs enfants dans le préau de leurs écoles respectives.

De 18h45 à 19h30:
Cortège des enfants
Les parents sont invités à ne pas suivre leurs enfants le long du cortège et à les laisser défiler avec leur classe.

Dès 19h30:
grande fête populaire

Le jury du concours de dessin sur le thème de l'eau a désigné les lauréats suivants:

1er Prix:
Cyprien Tarfin
Classe de Mme Sandra Romanens-Gräfe
Ecole Jacques-Dalphin

2e Prix:
Marie Fuhrer
Classe de Mme Myriam Sans
Ecole du Val d'Arve

3e Prix:
Deborah Calmy
Classe de Mme Vanessa Mangia Mauron
Ecole de la Tambourine

4e Prix:
Fabian Rodriguez
Classe de Mmes Patricia Fischer et Patrizia Ranzoni
Ecole de la Tambourine

Fête Nationale du 1er août

La fête nationale du 1er août aura lieu comme chaque année dans la cour du centre communal, 37 rue Ancienne, et à l'intérieur de la Salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Programme:

Dès 18h	Ouverture des stands, buvettes, carrousel
19h30	Concert de la Fanfare du Château
20h	Allocution du maire
21h	Cortège des enfants avec les lampions
21h30	Feu de joie
Dès 22h	Bal

Afin que la fête soit belle, les Sapeurs-Pompiers de votre commune vous recommandent de respecter les points suivants:

- Tous les feux d'artifice devront être tirés dans la zone prévue à cet effet.
- Dans le doute, demandez à ce que l'on vous aide.
- Ne jamais modifier les feux d'artifice (par ex. couper les tiges en bois)
- Achetez vos feux d'artifices dans des magasins reconnus
- Ne les achetez jamais à l'étranger car les lois et les puissances de feux ne sont pas du tout les mêmes qu'en Suisse.
- Nous vous rappelons qu'une liste des pyrotechniques défectueux est éditée par la Police et que nous effectuerons des contrôles.
- Si un pyrotechnique défectueux était trouvé, il serait immédiatement confisqué et ceci pour la sécurité de notre population

Pour la Compagnie
Lt J-M Antonioli

Bibliothèque municipale de Carouge

Durant l'été, soit du mardi 1er juillet au jeudi 21 août 2008, la bibliothèque a le plaisir de vous accueillir du mardi au jeudi de 15h00 à 19h00.

Reprise de l'horaire habituel: mardi 26 août 2008.

Bibliothèque municipale de Carouge
Boulevard des Promenades 2 bis
Tél. 022 307 84 00 et 022 307 84 01
Site Internet: www.bibliotheque-carouge.ch
Courriel: bibliotheque@carouge.ch

Carougeroule!

Depuis le 10 mai, les habitants de Carouge peuvent emprunter gratuitement 7 jours sur 7 des vélos à la place de l'Octroi, sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un dépôt de CHF 20. Le vélo peut être ramené dans n'importe lequel des cinq sites de *Genèveroule* (voir encadré).

Ce projet répond à un triple objectif pour la commune. D'abord de promouvoir la mobilité douce en incitant les habitants et habitantes à se déplacer à vélo. Outre qu'il est très écologique, ce moyen de transport participe à la lutte contre la sédentarité, véritable fléau de notre société. Ensuite, la présence de ce lieu permettra à la commune d'attirer de nouveaux groupes de visiteurs, accroissant d'autant l'attrait touristique de notre cité. Enfin, le choix de l'association *Genèveroule* tient également au fait qu'elle est directement impliquée dans l'insertion socioprofessionnelle de diverses catégories de populations précarisées.

La création de *Carougeroule* s'inscrit donc pleinement dans une perspective de développement durable, tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques chers à la Ville de Carouge.

Genèveroule est une association à but non lucratif qui est active depuis 1998 sur le canton de Genève. *Au cœur du concept de Développement Durable, son principe est de* **promouvoir la mobilité douce tout en favorisant l'insertion socioprofessionnelle**. L'association propose des locations de vélos ainsi que, durant la saison d'été, des prêts gratuits pour une durée limitée de 4 heures. Avec près de 40 000 sorties de vélos en 2007, Genèveroule est devenu depuis plusieurs années un acteur incontournable de la mobilité genevoise. Ce d'autant qu'elle collabore étroitement avec plusieurs entreprises du Canton en leur mettant à disposition une flotte de vélos.

Comment ça marche *Carougeroule*?

Place de l'Octroi
de 10h00 à 19h00 7 jours sur 7
(de mai à octobre 2008)

Il vous suffit de vous rendre sur la place de l'Octroi durant les heures d'ouverture et de:

- présenter une pièce d'identité valable
- déposer une caution de CHF 20.-

Vous pourrez ainsi vous balader gratuitement sur un vélo durant 4 heures*. Chaque heure de retard est facturée à CHF 1.- Au terme de votre balade, vous pourrez rapporter le vélo dans l'un des cinq sites Genèveroule suivants:

- Rotonde des bains des Pâquis
- Place du Rhône
- Plaine de Plainpalais
- Place de Montbrillant
- Place de l'Octroi

* Dans la limite des disponibilités de vélos. D'autre part, pour emprunter un vélo, les mineurs doivent être accompagnés par un adulte qui signera le contrat de prêt.

Contrôle du stationnement en zone bleue entre 12h00 et 14h30

Rappel du règlement
Le contrôle du stationnement entre 12h00 et 14h30 ne concerne pas le contrôle des zones bleues. En effet, si un véhicule se stationne en zone bleue entre 11h30 et 13h30, le parcage est autorisé jusqu'à 14h30.

Les agents qui travaillent durant cette plage horaire effectuent les différentes missions qui leurs sont confiées. Celle concernant le contrôle du stationnement consiste à verbaliser uniquement les véhicules créant un danger pour la circulation ou la sécurité des piétons (stationnement sur des lignes interdisant l'arrêt, passage pour piétons, cases handicapées, encombrer un trottoir, bloquer une intersection ou une présélection etc.).

Toutefois, pour des raisons d'équité une amende d'ordre peut-être délivrée en zone bleue entre 12h00 et 14h30 si le détenteur a omis d'installer son disque de stationnement ou qu'il se trouve à proximité d'un véhicule amendé pour une infraction plus grave.

Concernant les autres dispositions liées à l'utilisation du disque bleu, vous les trouverez au dos du disque lui-même.

La Police municipale

Pour une meilleure communication entre Carougeois

Cours de français organisé par la Ville de Carouge
«Français et intégration»

La Ville de Carouge a mandaté l'Université Ouvrière de Genève (UOG), afin de proposer aux personnes non francophones de la Ville de Carouge un cours:

«Français et intégration»

Ce cours s'adresse à toute personne migrante habitant sur la commune et est spécialement conçu afin de favoriser l'intégration sociale, culturelle, professionnelle et citoyenne grâce à une meilleure maîtrise de la langue française.

Le cours abordera les connaissances de base (orthographe, conjugaison etc.) mais aussi la compréhension de documents (journaux, brochures, courriers officiels etc.) Une attention particulière sera donnée aux thèmes liés à la vie communale et aux ressources qu'offre Carouge.

Le cours, de deux heures par semaine, se déroulera du 2 septembre 2008 au 23 juin 2009.
Durée totale de la session: 78 heures.
Une participation financière de CHF 100.- sera demandée, le solde sera pris en charge par la Ville de Carouge dans le cadre des projets soutenus par la commission extraparlementaire de l'intégration.

Pour pouvoir estimer au mieux les besoins et les connaissances des participants intéressés, l'UOG organise dans les locaux du Service des Affaires sociales de la Ville de Carouge, 3 rue de la Débridée, une séance de test le **jeudi 26 juin 2008 à 18h**. C'est à cette occasion que se feront les inscriptions officielles.

Pré-inscription pour les tests: secrétariat du Service des Affaires sociales (022 308 15 30)
Délai des pré-inscriptions: **jeudi 19 juin 2008**

Pour toute information supplémentaire, s'adresser au
Service des Affaires Sociales, 3 rue de la Débridée, 022 308 15 30

La Ville de Carouge s'investit dans la mobilité de ses jeunes

Réduction du prix de l'abonnement annuel unireso junior pour les jeunes de 10 à 25 ans habitant la Commune de Carouge.

Le Conseil administratif a le plaisir de vous informer que suite à une décision du Conseil municipal, la Ville de Carouge va octroyer cette année **une réduction de CHF 150.- sur l'abonnement annuel unireso junior**. Ce rabais, fourni par unireso et la Commune, est valable tant pour les anciens abonnés annuels que pour les nouveaux. Ces abonnements seront valables du 25 août 2008 au 24 août 2009.

Cette importante aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics par les jeunes de notre Commune et s'inscrit également dans un soutien plus large aux familles. Elle permet aussi à la Ville de Carouge de concrétiser ses actions en faveur du développement durable, son objectif premier de législature.

Afin de bénéficier de cette réduction, il vous faudra observer attentivement cette marche à suivre :

- Muni(e) d'une photo passeport, d'une pièce d'identité et de la lettre préalablement reçue, - qui a valeur d'un bon de réduction - se rendre au guichet des TPG Bachet de Pesay - 7h30-12h30 - 13h00-16h00, du lundi au vendredi, **entre le 16 juin et le 4 juillet 2008**.
- Grâce au soutien de la Commune, cette offre est exceptionnellement cumulable avec le **rabais famille** accordé par unireso. Le rabais total est dès lors de CHF 200.- sur présentation des cartes de base TPG (ou CFF) de chaque membre de la famille (parent et/ou enfant), du livret de famille (ou d'un document similaire), en plus de la lettre préalablement reçue, d'une photo passeport et d'une pièce d'identité.

Le Conseil administratif vous encourage vivement à saisir cette offre qui contribuera, nous en sommes convaincus, à améliorer et respecter l'environnement de notre Commune.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service des Affaires sociales au 022 308 15 30

Tour de plage à Carouge 2008

L'été est là !
Chaises longues, parasols, lecture, ping-pong, pétanque, jeux, bricolages, peinture, tournoi de jass, massage, atelier danse, spectacle pour enfants, grills, piques-niques, soirées dansantes et diverses animations vous attendent aux Fontaines des Tours de Carouge.

Du 28 juin au 24 août
Ouverture les mercredis, samedis et dimanches, de 14h à 20h.
Si vous-même souhaitez organiser une animation, merci de bien vouloir vous adresser à l'animatrice responsable, présente lors des jours d'ouverture.

Pour toute information : 078 672 67 53

Juin		
Samedi 28	dès 15h	«Ouverture en fête : maquillage, masques et tatouages»
	20h - 22h	Back to the 80's avec Dj BanBan et Dj Piépié
	22h à 5h	After années 80 au Chat noir
Dimanche 29	14h - 19h	«Vide-grenier et troc de l'été (gratuit, ouvert à tous)»
Juillet		
Mercredi 2	dès 15h	Atelier bricolages
Samedi 5	17h30 - 19h	«Initiation valse et fox-trot par l'école Cours Bravo
	19h30 - 22h	Bal avec Nicolas Tankoff, mucisien-chanteur
Dimanche 6	dès 14h	Massages assis
	17h - 18h	Atelier «stopper les mouvements en musique» par le centre «Ocinquième» Carouge
Mercredi 9	15h - 17h	Contes et atelier origami par le Chat-Hutteur
Samedi 12	17h30 - 19h	Initiation cha cha et samba par l'école Cours Bravo
	20h - 22h	Soirée dansante avec Guitars Plus (années 60)
Dimanche 13		Massage assis
	17h - 18h	Atelier «stopper les mouvements en musique» par le centre «Ocinquième» Carouge
Mercredi 16	dès 15h	Atelier bricolages
Samedi 19	14h - 18h	Tournoi de pétanque organisé par le Canal Inscription sur place de 10h à 12h au café de la Gymnastique
Dimanche 20		Massage assis
	17h - 18h	Atelier «stopper les mouvements en musique» par le centre «Ocinquième» Carouge
Samedi 26	14h - 19h	Journée «O féminin», animations
	19h - 22h	Repas du monde – concert avec Sista Valka (rap)
Dimanche 27		Massage assis
	17h - 18h	Atelier «stopper les mouvements en musique» par le centre «Ocinquième» Carouge
Mercredi 30	dès 15h	Atelier bricolages
Août		
Dimanche 3	14h - 18h	Jeux géants de la ludothèque de Carouge
Mercredi 6	Dès 15h	Atelier bricolages
Dimanche 10	14h - 18h	Jeux géants de la ludothèque de Carouge
Mercredi 13	dès 15h	Atelier bricolages
Samedi 16	dès 14h	Tournoi de ping-pong
	20 - 22h	Soirée dansante avec «Solid Ash» (variétés)
Dimanche 17	dès 15h	Tournoi de jass organisé par «Dame de cœur et Roi de pique» Inscription sur place les 9, 10, 13 et 16 août (en cas de pluie reporté le 24 août à 14h)
Mercredi 20	dès 15h	Atelier bricolages
Samedi 23	17h30 - 19h	Initiation de salsa par l'école Salsamas
	19h30 - 22h	Fiesta salsa avec Dj Giovanna
	22h - 5h	After salsa au Chat noir
Dimanche 24	15h - 16h	Contes tout public, le Chat-Hutteur
	17h - 20h	T-dansant – Apéritif de clôture en musique

Chéquier culturel 2008

Afin de favoriser une culture pour tous, la Ville de Carouge est partenaire du chéquier culturel.

Ce chéquier permet à son détenteur ou sa détentrice de bénéficier gracieusement de six bons de réduction d'une valeur de CHF 10.- chacun, à faire valoir dans les nombreuses institutions culturelles partenaires.

Cette réduction ne peut être cumulable avec d'autres avantages et sera faite sur le plein tarif.

Il s'adresse à toutes les personnes :
- domiciliées à Carouge
- âgées entre 26 et 64 ans
- qui ne sont ni étudiant-e-s, ni au chômage, ni à l'assurance invalidité
- qui bénéficient d'un subside à l'assurance maladie A, B ou 100%.

Ce chéquier, individuel et nominatif sera remis gratuitement aux ayant droits qui se présenteront à la Mairie, place du Marché 14, munis :
- d'une carte d'identité
- du document attestant de l'attribution d'un subside à l'assurance maladie pour l'année en cours.

Ils recevront la liste des institutions culturelles partenaires du chéquier culturel.

Pour toute information supplémentaire 022 307 89 87.

Concours littéraire

Les lauréats

Catégorie A
(de 10 à 14 ans; né-e entre 1994 et 1998)
Sujet: Tous à l'eau !

Premier prix
Garance Sallin - *Vagues pensées*
Deuxième prix
Charlotte Rossetti - *Pitié, pas la mer !*
Troisième prix
Véronique Krahenbuhl - *Pluie de vie*

Catégorie B
(de 15 à 20 ans; né-e entre 1998 et 1993)
Sujet: À contre-courant

Premier prix
Jeanne Tullen - *En apnée*
Deuxième prix
Charlotte Frossard - *Un abus de pouvoir*
Troisième prix
Tristan Chopard - *Le marché*

Catégorie C
(au-delà de 20 ans; né-e en 1987 ou avant)
Sujet : Eaux troubles

Premier prix
Fabienne Cattin - *Cette photographie…*
Deuxième prix
Sibylle Coluni - *Ivresse*
Troisième prix
Anne Deshusses-Raemy - *Émergence*

Le jury
Françoise Schmid, présidente
Montserrat Alvarez
Marie-Joëlle Geiser
Sylvain Polliand
Jean-Grégoire Toihen

Garance Sallin
Vagues pensées
1er prix de la catégorie A

Une jeune fille aux cheveux roux et aux yeux bleus comme de l'eau pure était assise au bord du Rhône. Une brise douce effleurait les mèches rebelles de ses cheveux liés en une tresse épaisse et faisait ballotter doucement la surface du fleuve. Cette fille se nommait Ondine. Depuis toujours, l'eau la fascinait. Ce liquide transparent, à l'aspect de cristal, brillait à ses yeux comme le soleil. Ondine était toute bouleversée par la pollution actuelle de la planète, dont une partie importante se trouve dans les mers et océans. Depuis quelques jours, elle venait contempler la surface lisse du Rhône, tous les jours après l'école.
« Pour sauver la planète, pensa-t-elle, les gens devraient déjà se préoccuper un peu de ce qu'il y a sous l'eau… Des sacs plastiques que les tortues confondent en méduses, des marées noires qui étouffent les poissons… »
Elle ramassa à côté d'elle un galet au hasard et le jeta dans l'eau avec force. Quelques gouttes d'eau semblables à des perles viennent lui mouiller le visage.
- Il faut faire quelque chose, dit-elle à voix haute en voyant passer un sac plastique sur la surface de l'eau.
Elle se leva, rentra chez elle et alla dans sa chambre pour réfléchir calmement à ce qu'elle pouvait faire pour sauver la planète, du haut de ses onze ans…
- L'eau recouvre les trois quarts de la planète, songea Ondine, alors si les trois quarts de la classe veulent m'aider, c'est déjà bien…
« Mais comment faire pour qu'ils m'écoutent ? » se dit-elle.
Le lendemain matin, alors que le soleil brillait de tout son plein, Ondine retrouva Océane, sa meilleure amie, dans la cour de l'école. Elle avait des cheveux blonds brillants comme le soleil d'aujourd'hui et des yeux verts comme les algues. Ondine lui expliqua son problème.
- Tu peux faire un exposé, Ondine ! lui suggéra Océane.
- Oui, cela pourrait être intéressant, mais à condition que cela ne parle pas seulement du réchauffement climatique, répondit Ondine.
- Ça, ce n'est pas difficile. Fait appel à toutes tes connaissances sur l'eau, et sur son cycle ! proposa Océane
Elle aussi était, comme Ondine, passionnée par l'eau. Elles pensaient toutes les deux que c'était cela qui les avait rapprochées. Ondine fut distraite tout le long de la journée à cause de son exposé. Elle ne savait pas comment le construire, le développer, et surtout, elle ne voulait pas dire seulement: Aidez-moi à sauver la planète !
Après une journée d'école interminable à ses yeux, Ondine se dirigea vers le Rhône. Elle se posa face à lui, presque les pieds dans l'eau, et laissa son regard se perdre dans les eaux du fleuve. Elle se posait encore la même question:
« Comment ? Comment faire un exposé intéressant, développé et instructif sur le cycle de l'eau ? »
Elle resta là à regarder dans le vide pendant quarante minutes. À 17h, elle se décida enfin à partir. Arrivée chez elle, elle parla à sa mère de l'exposé qui lui posait problème.
- La nuit porte conseil, Ondine. Demain, c'est samedi, tu auras autant de temps que tu voudras, lui répondit sa mère.
Quand, le soir, elle alla se coucher, Ondine repensa une dernière fois à son exposé. Puis elle s'endormit calmement…
Elle était dans l'eau. Dans l'eau de la Méditerranée. De petites bulles sortaient de sa bouche et elle semblait ne pas avoir de problème pour respirer sous l'eau. Elle voyait devant elle un spectacle merveilleux: des daurades filaient à toute allure, comme pour faire une course, un poulpe nageait calmement, une étoile de mer rouge brillait sur le sable, des bars se présentaient devant elle, comme pour l'accueillir, un gobie avalait une arapède et enfin, un thon rouge se posa sur son épaule. Ondine n'en croyait pas ses yeux; le thon rouge, une espèce menacée, venait vers elle pour la saluer. Ondine voyait à présent la véritable beauté des

fonds marins et était maintenant plus que décidée à sauver la planète…
Quand elle se réveilla, Ondine sauta sur son bureau pour écrire son exposé. Elle ramena vers elle trois livres de sciences et un document sur le cycle de l'eau qu'elle avait travaillé en troisième primaire. Elle prit deux feuilles de papier, un crayon et commença à écrire :
« Bonjour, aujourd'hui, je vais vous parler de l'eau et de son cycle… »
Environ une heure plus tard, elle avait terminé son exposé. Elle sortit de sa chambre, déjeuna et fit lire son exposé à ses parents. Tous deux dirent que c'était magnifique. Lundi, à l'école, Ondine présenta son exposé. Les élèves étaient tous très attentifs et quand elle finit, elle ajouta cette phrase :
- Alors, tous à l'eau, mes amis, pour sauver la planète !

Jeanne Tullen
En apnée
1er prix de la catégorie B

Il pleuvait. À torrent.
La pluie s'écrasait violemment sur le sol. Sur les voitures, les parapluies, sur la nuit de cette trop grande ville.
Sur tes joues.
Le sol fumait. Les rares passants allaient d'un pas pressé en se protégeant le visage.
Elle se pressait en le tirant par le bras. Une flaque qui s'écrase contre sa chaussure, sa chaussette mouillée et il commence à grelotter, à se plaindre du froid. La fillette rit en le regardant, elle ne ralentit pas. Parfois elle fait quelque pas de course en tirant le gamin qui marche avec hâte. Ils ne s'arrêtent jamais.
Je crois qu'ils suivaient la pluie.
Mais toi, ton visage trempé et débordant d'amour, toi et tes mots qui pleuvaient sur ma vie, toi et mon amour qui s'en allait au goutte à goutte, toi et tes vagues de joie, haine, tristesse, amour, toi et moi qui larmoyions dans une mer bien trop vaste…
Elle.
Depuis combien de temps ? Pourquoi ? Ça n'a aucune importance.
Elle était là, avec ses larmes et sa bouche tordue ; c'est tout ce qui compte. Elles tombaient de plus en plus vite, de plus en plus fort. Soudain, elle passa la main sur son visage et tout s'arrêta. Même le temps, peut-être.
Un son étrange, entre le grincement d'une vieille porte et le cri d'un âne. Je crois qu'elle sanglotait.
Puis le temps se remit en marche. Les gouttes salées reprirent leur course.
Et elles la gagnèrent.

Peut-être qu'un jour le nuage passera. Peut-être que la pluie s'arrêtera. Et après ? Où iront-ils, que suivront-ils si le nuage disparaît ?
Elle, dans son ciré jaune, elle qui le tire par la main. Et lui, une veste trop grande et ses lunettes trempées, qui grelotte et qui se plaint. Mais il n'aimerait pas s'arrêter. Ils courent après la pluie !
Et elle rit en le regardant, et elle fait quelques pas de course, et il trébuche, et elle rit…
Le chant d'un oiseau amoureux.
Une note de piano échappée.
Un rire volé.
Tellement apaisant, agréable… plus ici. Ce son s'est transformé, masqué. Là-bas il me touchait. Ici il m'empoigne et me noie. Une fraction de seconde, la note est parfaite. Puis elle ralentit, effrayante. Elle se dirige vers moi, lentement. Ondulant. Terrifiante. Elle tourne autour de moi.
Un instant de répit. Comme si ce monde étrange s'était arrêté, un instant. Un instant de silence.
Puis elle se jette sur moi.
Et je coule, loin. Encore plus loin. Assez loin pour que tes larmes perdent leur goût salé. Tu m'as noyé dans des larmes sans odeur, sans goût ni émotion. Simplement noyé.
Il était couché. Ses yeux, dans le vide, étaient remplis d'eau. Ses cheveux volaient autour de lui.
Des bulles. À n'en plus finir.
Un cri, peut-être ? Non, masqué. Masqué à tout jamais. Son corps étendu dans cette baignoire pleine d'eau. Flottant, comme hésitant entre le blanc et le noir. Couler ou se lever ? Et lui s'élevant sur son dernier spectacle. Se retourner ou pas ? Un dernier regard à ta propre hésitation, à ce corps que tu as noyé, abandonné ? Noyé dans une eau amère, pleine de mensonges, de peine et de douleur.
Et elle qui le regarde et qui éclate de rire. Il grelotte encore, mais maintenant il sourit aussi. Ses bottes jaunes pleines de terre. Et elle fait quelques pas de course, et il trébuche, et..
Et si la pluie s'arrêtait ?
Je crois qu'un jour tu m'as regardé. Ton œil flottait sur moi, il roulait, se collait, s'éloignait…
T'embrasser.
Aujourd'hui ton regard glisse. Glisse sur moi, sur nous, sur ce passé, loin, loin derrière. Et moi et ce foutu désir. Désir de plonger dans ta vie, de faire un voyage en apnée et de couler dans ton cœur.
Impossible de t'atteindre. Le courant est trop fort. Mes regards sont déportés loin, loin derrière. Alors je manque d'air.
Couler, tout au fond. Et déporter, encore.
Ton sourire. Au soleil. Dans mon lit.
Toujours ce sourire. Celui qui m'attrape par les épaules. Celui qui glace mon sang, qui l'empêche de continuer sa course… Celui qui hérisse ma peau. Qui ordonne à toutes les cellules d'essayer de sortir de ce corps qui les emprisonne.
Celui qui me glace le sang. Sang qui doit continuer, qui avance en gelant mon corps, sang qui se retrouve au bout de mes doigts.
Transportée dans un autre univers. Celui que j'ai créé pour toi.
Puis, le sang doit remonter. Faire le chemin inverse. Glacé au bout des doigts, il peine à se retourner.
Lentement, ton sourire s'efface.
Lentement, il s'acclimate à la chaleur.
Il rebrousse chemin jusqu'à mon cœur encore imbibé de cette parfaite image. Ce cœur baignant dans un sang plein de toi qui finira noyé par tes sourires, par tes jets de sang glacés.
Et moi qui suis là, encore. Je pourrais essayer de me battre, de remonter moi aussi. Cette pente glissante sur laquelle tu m'as abandonnée. Tu aimerais que je me laisse glisser, que les quelques larmes que tu as versé suffisent à me noyer.
Et je glisse. Glacé.
Impossible d'avancer. Pas faute d'essayer. Je sais qu'elle a tout tenté. La rage était trop forte. Rage d'avoir coulé sur son propre bateau. Rage d'avoir été aimée, convoitée, demandée… Rage d'être restée sur la côte. De n'avoir reçu que quelques gouttes d'une écume déjà pleine de larmes, remplies d'histoires qui n'étaient pas les siennes.
La crainte de se noyer, seule.
Alors ce vent de larmes et de sang qui n'a pas coulé, ce vent d'émotion qui suit l'écume ravageuse. La glace autour de son cœur n'a pas tenu. Lentement, elle s'est transformée en eau pâteuse qui a abandonné un cœur fragile. Abandonné à vos larmes salées.
Elle a essayé d'avancer. Mais elle ne pouvait pas nager. Elle ne pouvait pas respirer. L'amertume de l'eau a gagné.

«Comme si on était de trop.
Comme si ça soufflait trop fort.»
Lutter est devenu un de ces mots. Ces mots que l'on utilise pour parler des héros. Ceux qui savent nager avec deux boulets aux pieds. Ou ceux qui savent traverser cet océan de peine sans se noyer.
Beaucoup trop salé.
Et moi je suis là.
Moi qui ne peux plus avancer. J'essaie de m'accrocher, ne pas reculer…
Lutter.
Et soudain je les vois.
La pluie s'est arrêtée. Il la regarde. Il attend. Il attend qu'elle le tire par la manche, attend d'entendre son rire, attend d'avoir froid, de se plaindre.
Une petite fille dans un ciré jaune. Un gamin, les bottes pleine de terre, qui regarde sa sœur.
Immobile.
Une gazelle, perdue dans la jungle. Pas un bruit.
Simplement deux yeux, dans le noir, qui la fixent.
La pluie reviendra-t-elle ?
Les yeux la fixent. Ils attendent le bon moment.

● ● ●

Fabienne Cattin
Cette photographie…
1er prix de la catégorie C

(à son verso, une date probable : 1927)

Un homme arborant un chapeau est debout sur une jetée, accoudé à un muret et portant un manteau plié sur son bras gauche.
Il est de dos, face à l'océan déchaîné. Le ciel chahuté rejoint les vagues en dégradés de gris difformes. L'écume vient s'évanouir à ses pieds.
Après des heures d'errante marche, il s'est arrêté en ce lieu.
Il n'a pas desserré le nœud de sa cravate ; le col blanc dépassant de sa veste épouse parfaitement sa nuque. Une vague immense gifle violemment le rocher face à lui. Plus tard, il retroussera l'une de ses manches et essuiera son visage avec sa chemise. Pour l'instant, il fixe l'horizon chaotique.

Plus de mots, plus d'espace, de temps, d'air ; plus rien à sentir, à écouter. Rester figé dans cette bousculade infernale, hagard et pétrifié. Il a froid ; l'eau glaciale a pénétré ses chaussures. Son manteau restera sur son bras, mais son chapeau s'envolera ; il ne tentera de le rattraper ni ne le suivra des yeux. «Ce n'est qu'un chapeau», se dira-t-il. Puis la pluie tombera lourdement, mouillant jusqu'à ses sous-vêtements en quelques minutes. Il ne songera pas à se mettre à l'abri.

Son corps perclus ne le porte presque plus. Son cœur meurtri bout dans un marasme de rage et de tristesse. Suivront deux nuits blanches, trois jours sans manger... l'effondrement.
Il déborde. Son ventre va s'ouvrir, déchiré par la douleur, et éclabousser de fiel les poissons volants, l'orage qui gronde... toute cette mascarade. Comment rester digne et ne pas trébucher lamentablement dans l'escalier funeste de la désespérance ? Trouver un arbre, couper ses branches, laisser pourrir ses fruits. Il a vomi.
Des nuages noirs s'amoncellent. La grêle. Il distingue à peine le soleil couchant. La nuit viendra vite, très vite. Quelques oiseaux téméraires luttent contre le vent, crient puis s'éloignent. Lui, dévasté, hésite, pense à la mort, pense à la vie et repense à la mort. À bout de forces, les jambes endolories, les mains gelées, la face cramoisie, il regarde cette vague qui n'en finit pas de maltraiter le caillou disparaissant totalement sous son énormité. Le mouvement est sans fin, grandiose, impitoyable.
Il se sent ravagé, lamentable, inadéquat. Devenir fou ou roi. Grimper à l'échelle pour remplacer les tuiles cassées du toit. Avoir 10 ans encore une fois. Ramasser les poires jonchant le sol, compter les escargots sur la salade, se baigner nu dans la fontaine ; appeler le grand-père et lui demander pour la centième fois ce qu'il y a dans la boîte fermée posée sur l'armoire, tout en haut, beaucoup trop haut. «Si tu étais moins curieux, tu le saurais déjà !» Aller se coucher vexé, un peu déçu, mais heureux. Se réveiller dans l'odeur du chocolat chaud et du pain grillé, avec la douce voix de Pauline : «Debout petit loir, l'école n'attend plus que toi !» Un baiser sur le front, un parfum de chèvrefeuille et le volet gauche qui grince.
Faire marche arrière, gommer les dernières heures, les derniers jours, jusqu'à l'instant précis où il n'a rien vu venir. Il se dira que tout cela aurait pu arriver à un autre. Son voisin, par exemple, Monsieur Delpiaux, toujours à se plaindre pour des broutilles, à houspiller les enfants dans la cour, à lancer des pierres aux pigeons... Le fameux Monsieur Delpiaux qui ne retire jamais son béret. Qu'il vienne sur la jetée, le vent s'en chargera…
Les nausées le reprennent. Il ne sent plus ses jambes. Dans 30 minutes, il fera quelques pas, chancelant, chutera, se relèvera, chutera à nouveau. Assis, il constatera ses blessures. Son sang mélangé à l'eau se diluera dans l'océan. Le sel s'insinuera dans ses plaies, rendant la douleur plus vive.
Faire diversion : repenser à Monsieur Delpiaux, à cet illustre jour où il reçut de lui un sourire. Il venait de se fiancer à une femme sans âge, très maigre et nettement plus grande que lui. Tenant son bras avec fierté, il cherchait alentours des regards d'admiration. Se dégageait d'elle une certaine classe, lors que son prétendant - fidèle à lui-même - portait son costume élimé du dimanche, mais avait troqué son béret pour un haut-de-forme poussiéreux. C'est dans la ruelle des Trois Abbesses qu'il le salua tout en lui souriant. Il lui rendit sa politesse, sans parvenir pour autant à dissimuler sa surprise. C'était il y a six mois environ. Depuis, il ne les a plus revus. Selon Mademoiselle Edwige, la concierge, le couple serait parti se marier et vivre à l'étranger. Selon Mademoiselle Huguette, sa sœur, ils auraient été vers le Nord dans la maison familiale de la fiancée, et il serait bien hâtif de parler mariage.

L'indolence envahissant ses membres l'amène à reconsidérer la raison de sa présence en ce lieu. Il pense à la souffrance inutile, au surplus de douleur, comme la main compressant la plaie fraîche… l'accentuer un temps pour mieux jouir de l'apaisement qui s'en suit lorsqu'on la retire. S'arracher de ce méandre, de cette infernale supercherie. Marcher droit, voire le menton haut. Niveler la bosse de l'infinie torture. Il crache bruyamment, renifle de même et extirpe un mouchoir trempé qu'il remet aussitôt dans sa poche, laissant son nez déverser ses flots jusque dans son cou. Il en apprécie la modique chaleur. Il voudrait un nez immense, juste au-dessus de sa tête, pour le réchauffer de son souffle ou de ses déjections. Quelque chose qui enveloppe, calme et repose, tel un bain moussant. Un nez plus grand ou un bain moussant.
Il sait. Cela doit cesser, sur-le-champ, sur cette maudite jetée. Laisser l'acide infliger à sa blessure les derniers sacrements. Rentrer. Jeter dans l'âtre le charbon ardent de cette folie passagère. S'en souvenir autrement – river à l'échelle de l'espoir cette incontinente éruption de tristesse. Mais rentrer ; se raffermir quelques heures… pour se réveiller aux premières lueurs, pantois et repu, avant que de n'avoir pitié de lui-même : ce saut de l'ange déchu, qui rit, qui grimace en pleurant et qui appelle sa maman au petit matin, du haut

de ces quarante ans : « Viens, j'ai mal ; j'ai mal à l'âme, au foie, partout ! » La tête contre ses seins, il ne dira mot. Juste le temps de trouver un sursis. Elle lui parlera de lui lorsqu'il était si jeune : « Te souviens-tu ? Tu devais avoir quatre ou cinq ans. Il y avait un violent orage. J'étais venue voir si tu dormais, mais tu n'étais pas dans ta chambre. Je suis alors allée dans celle de Pauline. Toi, assis au bord de son lit, tu lui parlais doucement, la réconfortais ; elle avait si peur du tonnerre. Je savais que toi aussi tu étais effrayé, mais tu jouais le grand frère. Elle se laissait faire, comme toi maintenant. Les rôles semblaient inversés… Il n'en est rien. Dors mon chéri. Le jour est un poète inspiré. Et demain viendra. » Il s'accroche à ces deux dernières phrases que sa mère lui disait avant de s'endormir, après l'histoire ou la chanson de papa. Dès lors il savait pouvoir s'abandonner à la nuit, loin des escarres de la vie.

Ce soir, cependant, il manquera quelque chose. Le réconfort n'éclipsera plus rien et soulagera à peine. Il sera fourbu de honte, en proie à une colère blasphématoire, irrémédiable.

Il hurle, mais ses cris buttent contre l'océan sévère, qui ne les porte qu'à un battement d'aile d'un insecte fou de lumière.

Il retrousse la manche gauche de sa veste et s'essuie le visage avec sa chemise. Il tente un déplacement, un demi-tour, mais une déferlante le plaque au sol, face à terre. La pommette droite est largement pourfendue ; il ne sent rien, juste le sang chaud sur sa joue qui s'épand en abondance. Il se relève chancelant et chute à nouveau. Alors il s'assied, voit son pantalon déchiré aux genoux qui laisse apparaître deux plaies ouvertes.

Le cataclysme fait son œuvre. Il n'en revient pas. Son mal au cœur est ineffable, mirobolant, obscène.

Dans un redressement démesuré, il parvient à se mettre debout et à s'y maintenir, le temps de retrouver un élan, un souffle suffisant pour marcher. Claudiquant, il avance… un mètre, dix, cent ; fait une pause. Il éternue, tousse et fait dans son caleçon.

Les idées fusent, se percutent, le maltraitent, le retournent. Son corps ne répond plus et s'échoue lourdement sur le tapis du salon, sale, nauséabond, en lambeaux. Deux nuits, les yeux mi-clos, l'estomac qui râle, la tête bouillonnante, incontrôlable. « Assez ! Assez ! », murmure-t-il, tout en frappant son front contre le sol. Pris de convulsions, il se recroqueville, se mord la langue et espère s'évanouir, arrêter de penser.

Concert Carillons

Deux ch'tis au carillon de l'église Sainte-Croix cet été

La Ville de Carouge vous propose deux concerts très particuliers cet été. En effet, le carillon de l'église Sainte-Croix sera mis à l'honneur grâce au talent de deux maîtres carillonneurs venant tous deux du Nord de la France.

Samedi 12 juillet 2008, de 11h à 12h
Stefano Coletti nous propose un concert sur le thème :
L'europe en mélodies, du nord au sud

Stefano Coletti, maître-carillonneur à Douai, est né à Saint-Amand-les-Eaux, en 1973. Après une licence en musicologie à l'Université de Lille conjointement à ses études de piano qui lui valent une médaille d'or, et celles de carillon, à l'issue desquelles il a terminé finaliste au concours international de carillonneur à Douai ainsi, plus tard, qu'à celui de la Reine Fabiola à Malines, il a suivi toutes les études musicales de haut-niveau, nécessaires à l'enseignement et à la composition qu'il pratique journellement.

Samedi 26 juillet 2008, de 11h à 12h
Gilles Lerouge nous propose un concert sur le thème :
Jazz et hommage à deux grands de la chanson, Edith Piaf et Henri Salvador

Gilles Lerouge, maître-carillonneur à Saint-Amand-les-Eaux et originaire de cette ville, professeur de piano et de carillon, jazzmen, directeur de l'école de musique de l'endroit et directeur de l'Harmonie municipale, est un des rares spécialistes du jazz au carillon. Nous l'avons entendu plusieurs fois au carillon Sainte-Croix où il est venu présenter brillamment « Jazz à la carte au carillon », domaine qu'il affectionne particulièrement et où il a remporté à chaque fois un franc succès.

Galerie Delafontaine

Fête de la musique - Fête des instruments - Fête des luthiers

Exposition d'instruments traditionnels de l'Europe centrale et d'instruments modernes de la lutherie hongroise

Il y a un demi-millénaire, les artistes de la Renaissance se sont appelés «homo dilettante» - «homme curieux» - convaincus que l'issue de tout art est l'ouverture, l'attention, et surtout la curiosité au monde qui nous entoure. Le métier de luthier n'a pas toujours été considéré comme un art. Son statut le classe plutôt comme une sorte d'artisanat. C'est compréhensible d'une part, parce qu'un atelier possède plutôt les accessoires propres à l'artisan - la partie du potentiel créatif reste souvent cachée… bien que les instruments soient des œuvres d'art, comme une peinture ou une statue, ils servent toujours la musique en deuxième plan. L'orgue fera partie de l'église et le violon sera «seulement» l'instrument de son maître. Pour les hommes curieux d'aujourd'hui, la Corporation des luthiers hongrois, déléguée par l'Union des associations artisanales, organise une exposition présentant les instruments traditionnels et modernes de l'Europe centrale. Vous y trouverez des répliques d'instruments de maître historiques comme le luth et la harpe, des instruments de maître de style baroque: flûtes, trompettes, des instruments populaires comme la cornemuse, le biniou, la vielle, ainsi que des instruments pour enfants et, bien entendu, toute la famille des instruments à cordes modernes. La Hongrie était le carrefour des styles et le creuset des expériences pour les artisans et artistes qui l'ont croisée. L'art de la lutherie s'est développé grâce aux rois hongrois qui ont tissé, par mariage, des liens avec les cours royales de tout le continent. Il est intéressant de voir le mélange du goût et de l'inspiration des formes et couleurs traditionnelles liées au berceau oriental, d'une part, et leur évolution sous l'influence des grands maîtres italiens et bohémiens, d'autre part.

Une exposition à ne pas manquer!

Jusqu'au 22 juin 2008

- Ouverture réservée aux professionnels: samedi 21 juin de 10h à 14h
- Visites commentées pour groupes d'écoliers:
  vendredi 20 juin de 10h à 15h
  sur inscription préalable au 022 349 22 82 ou
  076 347 22 82 – Klara Gouël – Studio Kodály

Mardi à vendredi de 15h à 19h, concerts chaque jour à partir de 18h
Samedi et dimanche de 15h à 18h, concerts à partir de 17h,
sauf les 21 et 22 juin
Lundi fermé

Exposition Lorris Sevhonkian et Maria Stewart

Les sculptures de chevaux en terre cuite ont réuni Maria Stewart et Lorris Sevhonkian pour une première présentation commune de leurs travaux. Chacun à sa manière exprime sa fascination pour l'animal. Rêves, chevaux couchés, reposant, reflets du mouvement de l'être intérieur, poses lascives, félines, arts sophistiqués de l'Asie, légèreté dans la force et la carrure, Maria Stewart façonne ses chevaux avec amour et complicité. Une complicité qui n'exclut pas un humour raffiné et discret. Ses terres sont émaillées par des couleurs sobres et subtiles. Lorris Sevhonkian recherche l'instantané, la fugacité du mouvement, avec des chevaux de terre brute élancés dans une course sans fin. Le cheval de liberté, insaisissable et insoumis, synonyme d'évasion. Les crinières s'ébrouent au vent et l'appel de la nature s'exprime aussi dans une terre fortement « chamottée ». Les deux artistes souhaitent conjuguer ce thème avec le visiteur sous forme d'un dialogue souverain à la gloire du cheval!

Si l'espace interne de la Galerie Delafontaine est voué au cheval, les cimaises n'en resteront pour autant pas vides. Elles seront occupées par les aquarelles récentes de Lorris Sevhonkian. La plupart de grands formats, ces peintures représentent des paysages de nos régions. Au fil des saisons, Préalpes, Léman, «plat pays»… sont peints dans une recherche de lumière colorée où le pinceau tend à s'effacer au profit d'une délicate pigmentation de la feuille de papier humide. La couleur diffuse, voyage et, finalement, crée elle-même les contours du paysage désiré. La main guide eau et taches de couleur sous l'observation simple du regard.

Vernissage mercredi 25 juin à 19h
Exposition du 25 juin au 13 juillet 2008
Mardi, jeudi, vendredi de 15h à 20h
Mercredi de 15h à 21h
Samedi de 14h à 20h

Galerie Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24 3e étage
Tél. 022 307 89 87
www.carouge.ch

Fête de la Musique 2008 à Carouge

Exposition de photographie de Claire et Robert KNEUSS

Couple dans la soixantaine, nous sommes attirés par les jardins en tant qu'amateurs depuis une vingtaine d'années. Pendant cette période, nous avons visité 500 jardins: en Europe, à La Réunion, à New York et lors de trois voyages à Kyoto au Japon.
Bien qu'ayant un potager depuis 1976, l'engouement des jardins est né d'un "passage accidentel" à Villandry où nous nous sommes interrogés sur la folie et les motivations des créateurs et/ou des commanditaires de jardins. Nos lectures nous ont amenés à prendre nos bâtons de pèlerin pour nous rendre compte sur site. Tous les genres de jardins nous captivent: potagers, grands, minuscules, cimetières, botaniques, structurés, de curés, d'art ou d'art brut, historiques, alpins…. C'est non seulement les jardins qui nous intéressent mais aussi leurs histoires et celles de leurs instigateurs.

Parallèlement à notre «hortiphilie», nous pratiquons la photographie depuis notre jeunesse et nous avons déjà présentés six expositions à Genève et dans le Gard. Les nombreuses photos que nous avons emmagasinées nous ont amené à présenter des conférences sur *«Les jardins de Kyoto», «Les jardins de La Réunion», «Les jardins du Moyen Age», «Les jardins à la française», «Jardins fous…Jardins de fous?»*.
Après l'exposition «Jardins japonais aux périodes féodales» présentée en été 2007 au Jardin médiéval d'Uzès, nous vous proposons :

Les Jardins japonais aux XIX^{e} et XX^{e} siècle

L'exposition sera agrémentée d'arrangements d'Ikebana réalisés par des élèves de l'Ecole Sogetsu, cours du consulat du Japon.

Exposition du 30 août au 14 septembre
Mardi, jeudi, vendredi: de 15h à 19h
Mercredi: de 15h à 21h
Samedi et dimanche: 14h à 19h
Lundi fermé

Mettez un peu de musique dans votre mois de juin!

En venant célébrer la onzième édition de la fête de la musique à Carouge, qui se déroulera sur deux scènes, l'une sur la rue Vautier, l'autre sur la place du Temple. Dans une ambiance festive et conviviale, nous vous accueillerons, non seulement avec une programmation exceptionnelle, élaborée en collaboration avec le Chat Noir/ASMV, mais aussi avec différents stands de nourriture et boissons. Alors vite, inscrivez cet événement dans votre agenda! Et venez nombreux!

VENDREDI 20 JUIN

18h00	Scène Vautier	Les Eskagochô *(Ska)*
19h30	Scène Vautier	United Colors of Percussions *(Danse africaine)*
21h00	Scène Vautier	Hope Project *(Afro Groove)*
22h00	Scène Temple	Olivier Maier 4tet *(Jazz)*
22h30	Scène Vautier	Kara *(Chanson africaine)*
24h00	Scène Vautier	Herbalist Crew *(Reggae)*

SAMEDI 21 JUIN

14h30	Scène Temple	La Bulle d'Air *(Atelier musical pour enfants)*
15h30	Scène Vautier	Atelier Vocal C.O. De Pinchat *(Chanson)*
17h00	Scène Vautier	Madame Fanfouet *(Rock)*
17h30	Scène Temple	Union Accordéoniste Carougeoise *(Variété)*
18h00	Scène Vautier	Animen *(Rock)*
18h30	Dans le Temple	La Lyre de Carouge *(Chorale)*
19h00	Scène Vautier	Pierrot le Fou *(Chansons Rock)*
20h00	Scène Temple	Cot *(Rock Folk)*
20h30	Scène Vautier	Stevans *(Pop)*
21h30	Scène Temple	Catcha *(Song writer)*
22h15	Scène Vautier	Frenchy *(100% francophone)*
23h15	Scène Temple	Red Dog Blues Band *(Blues)*
24h00	Scène Vautier	Recall *(Disco dance)*

DIMANCHE 22 JUIN

15h00	Scène Vautier	Mix Dance *(Spectacle de danse)*
16h30	Scène Vautier	Blandine Robin *(Chanson)*
17h30	Scène Temple	Toufo *(Chansons humoristiques)*
18h00	Scène Vautier	Cezigues *(Chanson)*
19h00	Scène Vautier	Jerrycan *(Chanson)*
19h30	Scène Vautier	Azania *(Funk Soul)*
20h30	Scène Temple	Marc André Léger *(Blues)*
21h00	Scène Vautier	The Raspoutine Smoked Band *(Rock balkanique)*

Organisation Ville de Carouge, ASMV/Chat Noir, commerçants et associations

«Parlez-vous céramique?»

Marc Leuthold, d'ici et d'ailleurs

La Fondation Bruckner présente Marc Leuthold lors d'une démonstration/conférence qui prendra place le 25 juin de 17h à 20h aux Ateliers Céramiques.
Sculpteur américain d'origine suisse, Marc Leuthold (1962) s'inscrit dans une démarche sculpturale abstraite qui ne se limite pas à l'argile puisqu'il explore également les techniques du bronze et du verre. Il est à la recherche des limites des matériaux avec lesquels il travaille.
Ses recherches sur la forme touchent aussi à la réception de ses œuvres. Outre le travail de la matière, Marc Leuthold s'intéresse au potentiel de certaines formes qui suscitent des associations d'idées ou des réponses qui ne s'expliquent pas toujours. Le spectateur devient partie prenante de l'œuvre d'art abstraite en y apposant son interprétation toute personnelle.
Le sculpteur explore particulièrement le disque, dont il fait vivre la surface en retravaillant la masse elle-même. Les séries des *Cosmos*, qui a vu le jour il y a plus de vingt ans, et des *Conical Receptors* (récepteurs coniques) participent de la même étude.
En 1996, pourtant, Leuthold sort des frontières familières de ses compositions circulaires pour examiner le thème des traces. Cette recherche aboutit dans ses *Landscape Gestures* (Gestes paysagers) et dans la récente série intitulée *Nest* (Nids) : avec les chutes d'argile provenant d'autres sculptures, il recrée des oeuvres de formes organiques pour lesquelles la ligne occupe une place centrale.
Marc Leuthold est aujourd'hui internationalement reconnu: ses œuvres sont conservées dans des institutions telles que le Metropolitan Museum de New York, le Centre d'Art de Seto (Japon) et le Musée Ariana.
A l'occasion de la démonstration/conférence qu'il donnera à Carouge, Marc Leuthold montrera ses techniques de travail et parlera des ses sources multiculturelles d'inspiration. En outre, professeur à la State University de New York, il présentera les diverses possibilités d'échanges et de résidences s'offrant aux céramistes suisses désireux de découvrir la céramique contemporaine nord-américaine.

www.marcleuthold.com

A venir:
Marc Leuthold, d'ici et d'ailleurs
Conférence/démonstration par Marc Leuthold
Mercredi 25 juin de 17h à 20h aux Ateliers céramique de Carouge, avenue Cardinal- Mermillod 17-19
La conférence sera suivie d'un buffet
Sur réservation
Entrée: CHF 15.- Buffet: CHF 10.-

Informations générales et réservations:
Permanences: Lundi, Mardi et Vendredi de 9h à 12h.

Contact:
Tél: 022 300 07 18
Mobile: 079 285 70 71
E-mail: info@ceramique-bruckner.ch
Internet: www.ceramique-bruckner.ch

La journée de la propreté du 17 mai

Dans le cadre de la journée fédérale de la propreté, une classe du CO Pinchat a effectué un nettoyage des bois de Pinchat.
De nombreux déchets ont été collectés: cadre de vélos, nombreuses bouteilles en verre, canettes en alu et autres déchets divers.
Ce genre d'opération nous permet de constater qu'il y a encore des gens qui prennent nos bois pour des décharges.

En 1956 Carouge accorde son parrainage à une famille hongroise

Bouleversées par la lourde répression qui mâte l'insurrection hongroise de l'automne '56, les autorités carougeoises ne tardent pas, à l'instar de leurs homologues occidentaux, de réagir. Mais avant d'évoquer cet élan de générosité qui se manifeste dans la ville sarde rappelons les faits.

Vers la fin du mois d'octobre '56 apprenant la rébellion polonaise contre la tutelle soviétique, les opposants politiques hongrois défilent pacifiquement dans les rues de Budapest; ils seront vite rejoint par une partie de l'armée hongroise; et un nouveau gouvernement, présidé par Imre Nagy, prend fait et cause pour les insurgés. Ses premières revendications demandent le départ des troupes soviétiques, l'abolition du parti unique et le retrait unilatéral de la Hongrie du pacte de Varsovie et la neutralité de la Hongrie. Dans un premier temps l'Armée rouge fait mine de se retirer, mais entre le 4 et 8 novembre, Nikita Khrouchtchev ordonne aux forces soviétiques de reprendre en mains la situation. Il s'ensuit une répression implacable, les victimes sont nombreuses. Janos Kadar, premier secrétaire du parti communiste, devient le nouveau chef du gouvernement hongrois et rétablit un régime fort. Les Hongrois quittent massivement leur pays. La Suisse accueillera quelque 14 000 réfugiés magyars.

Edina Ligeti

Statue de l'aigle «touroul». Porte du château de Buda - 1994 tiré de Entre Arve et Danube, Carouge, 1994

Dans une lettre datée du 13 novembre le Conseiller municipal Edouard Terrier – futur Conseiller administratif – s'émeut, au nom de la fraction Indépendante Chrétienne Sociale de Carouge, de la situation qui prévaut en Hongrie: *«L'effroyable massacre qui vient de s'opérer en Hongrie et l'attitude héroïque du peuple magyar devant l'oppresseur ont ému la Suisse entière. Nous avons conscience que ces héros ne défendaient pas seulement leur liberté, mais la nôtre. Je pense que les dons et le mouvement d'entreaide en faveur de ce peuple de doivent pas être le seul fait des gens mais aussi des communautés.»* Et de réclamer que la Ville de Carouge parraine une famille hongroise.

Le maire en fonction, François Vibert, lui répond que le Conseil administratif va étudier sa proposition mais signale au requérant que Carouge à déjà versé la somme de CHF 500.- à la Croix Rouge suisse, *«représentant, comme de coutume, le 10 % de l'effort consenti par la Ville de Genève.»* Le service de la comptabilité, à qui le maire a confié l'évaluation du coût de cette aide estime qu'une somme d'environ 20 000.- francs serait nécessaire pour l'entretien d'une famille composée d'une veuve et de trois orphelins.

La Commission des finances accepte cette recommandation de l'Exécutif même si le Conseiller Maxime Chalut, représentant le Parti du Travail, qui ne s'oppose pas à ce parrainage. *«S'étonne simplement qu'un geste semblable n'ait pas été proposé à l'occasion d'autres événements internationaux tels que ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, etc.»*

Sur proposition des groupes Indépendant-Chrétien-Social et Radical, le Conseil municipal du 30 novembre 1956, accepte à la majorité moins deux abstentions *«d'accueillir à Carouge, aux frais de la Commune, une famille réfugiée hongroise»*.

Dominique Zumkeller, archiviste

Pour en savoir plus: Archives Communale de Carouge dossier ACC 2780 / H 6

centre de loisirs de carouge

L'atelier Ré-Créatif

Cette année, le Centre de Loisirs a ouvert un atelier sur inscription pour les enfants de 9 à 12 ans et le reconduit pour l'année scolaire 2008-2009. Il se déroule les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h.

Le concept de l'atelier est d'utiliser en priorité des matériaux recyclés pour confectionner toutes sortes de bricolages et d'accessoires décoratifs. Nous travaillons autour du développement durable et de la sensibilisation à la récupération.

Nous accueillons les enfants à partir de 16h. Un goûter équilibré leur est proposé. Ensuite, la monitrice commence l'atelier à 16h45 jusqu'à 18h. Les enfants participent à toutes les étapes de fabrication des objets qu'ils entreprennent. Par ce processus, nous suscitons leur créativité et leur imagination.

Nous leur apprenons à manier les outils, à récupérer des matériaux tels que briques de lait, boîte en alu, etc.…Cet atelier se veut à la fois éducatif et ludique. Nous favorisons les échanges, le respect et le lien entre tous.

Alors, si vous êtes intéressé pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous contacter .

N.B: Les accueils reprennent la semaine du 1er septembre

L'atelier cuisine, de A à Z:

Tous les mercredis, le Centre de Loisirs propose un atelier cuisine aux enfants de 4ème à la 6ème primaire.

Si votre enfant s'intéresse à la cuisine, cet atelier a toutes les chances de lui plaire. Nous accueillons jusqu'à 8 enfants de 10h à 14h.

Nous faisons ensemble, les courses, concoctons les plats, nettoyons et rangeons la cuisine. Le tout dans la bonne humeur et dans un but éducatif, afin que les enfants puissent refaire à la maison les recettes qu'ils auront rangé dans un classeur à leur nom.

N.B : Les enfants s'inscrivent à l'année. Les cours reprennent la semaine du 29 septembre 2008 à condition qu'il y ait au minimum 5 enfants inscrits par cours.

Grand Méchoui en musique aux Moraines

Samedi 14 juin dès 18h

Nous accueillerons l'Algérie pour ce moment festif et convivial. Un méchoui sera préparé par les mains de maître de Najett Zaalene et Alain Porcelli. Cette soirée est ouverte à tous avec comme animation le groupe de musique BB Belge que nous aurons la joie d'accueillir et qui mettra le feu à une soirée qui s'annonce d'ores et déjà ensoleillée.

Lieu: Les Moraines
Prix: Fr. 20.- pour les adultes et Fr. 10.- pour les enfants tout compris (salades, méchoui, dessert et musique) sauf les boissons.
Inscriptions: Centre de Loisirs de Carouge

Tél: 022 342 87 87 jusqu'au 11 juin 2008

La convivialité des repas de quartier

Les repas de quartier sont devenus une tradition au Centre de Loisirs. A chaque fois un pays y est représenté et nous festoyons ensemble accompagné de musique.

Le 11 octobre 2008, le Centre de Loisirs propose un nouveau repas de quartier. L'équipe du Centre appelle au savoir-faire de personnes qui seraient intéressées à venir préparer le repas. Si vous aimez cuisiner et que vous voulez partager cette passion n'hésitez pas à nous appeler au 022 342 87 87

Au plaisir de faire votre connaissance!

Centre de loisirs de Carouge
Rue Jacques-Grosselin 31
1227 Carouge
Tél. 022 342 87 87

Site internet: **www.clcarouge.ch**

Horaire d'ouverture secrétariat:
Lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

10 ans du sport-études

C'est la tête remplie de mille et un souvenirs que les élèves du groupe « SPORT-ETUDES » du Cycle de Pinchat sont revenus de cette journée du 3 mars passée à AMSTERDAM à l'occasion de cet anniversaire. Les juniors d'Etoile Carouge, accompagnés notamment par Mme Fernandez directrice du CO Pinchat et de M. Luc Babel président de la section junior d'Etoile Carouge, ont tout d'abord visité l'imposant Stade de l'Arena où évolue l'Ajax ainsi que le musée où trônent de nombreux trophées remportés par ce club. C'est avec attention qu'ils ont ensuite suivi l'entraînement de l'équipe hollandaise avant de passer à table dans l'un des restaurants du stade.
Puis ce fut la découverte de la ville d'Amsterdam, tout d'abord en bateau sur les canaux, puis à pied le long de ses maisons étroites et penchées, son marché aux fleurs, sa Place du Dam et… ses boutiques de souvenirs !
Une bien belle journée pour les élèves-joueurs de cette 10e volée, fruit de la collaboration entre un collège et un club !

Groupe Solidarité Afrique-Carouge(GSAC)

Samedi 19 avril 2008, au Centre de loisirs de Carouge s'est tenue l'assemblée générale du Groupe de Solidarité Afrique- Carouge.

La vingtaine de personnes présentes a approuvé et discuté les buts de l'association qui sont :

- Renforcer l'esprit d'unité et de solidarité entre les ressortissants africains et les autres habitants de Carouge.
- Aider à l'intégration des nouveaux venus.
- Participer à des manifestations.
- Organiser des pique-niques multiculturels à Carouge.
- Aider à la coopération entre la Suisse et les pays africains.

GSAC est une association à but non lucratif, politiquement et confessionnellement neutre.

Le prochain rendez-vous cet été est fixé au **samedi 16 août 2008 de 11h à 17h30** pour un pique-nique multiculturel au parc des poneys derrière le bureau des autos.

Pour tout contact :
Mme H. Stebler, secrétaire, tél. 022 342 56 11
M. N. Tamboura, président, tél. 078 820 86 53

Fête de la tomate

10e édition
Samedi 19 juillet
Rue Blavignac (entre la Praille et M-Parc)

Marché aux légumes, stands de dégustations, présentation de cultures maraîchères, expositions de tracteurs des années 40, restauration, manèges, jeux, orchestre avec la participation de toutes les filières agricoles genevoises.

Information sur **www.umg.ch**

Ecocycle ou comment pédaler intelligent!

La Ville de Carouge offre à ses habitants la possibilité d'aller à la découverte de ses prairies fleuries et de ses plantes envahissantes à vélo.

Calendrier des balades :

- **Samedi 14 juin**
- **Jeudi 18 septembre (17h)**
- **Samedi 13 septembre**
- **Samedi 27 septembre**

Lieu de rendez-vous à 10h et à 14h sur la Place de Sardaigne
Venez nombreux !

Visites guidées – Eté 2008

Les inconditionnels se réjouissent, les curieux pointent leur nez, et Carouge prépare à tous un accueil chaleureux. Le traditionnel rendez-vous estival de la cité sarde arrive avec ses nouvelles découvertes. Le programme des visites commentées concocté par la Ville de Carouge, en collaboration avec Illico Travel, reprend la formule magique et propose six thèmes en alternance, sous la conduite de guides professionnels. La saison débutera le 7 juin avec l'incontournable **« Carouge et ses jardins secrets »**: un classique qui ne cesse de faire rêver. **« Carouge en musique »** petit clin d'œil au 125e anniversaire de la musique municipale de Carouge et un tout nouveau thème qui s'inscrit dans la joie et la tradition. **« Carouge, histoire de nos rues »** revient pour nous faire zigzaguer entre histoire et anecdotes. **« Carouge en coulisse »** nous amène à la découverte de la face cachée de la scène carougeoise et fête à sa façon les 50 ans du théâtre de Carouge.
« Carouge, ses artistes et ses artisans » nous fera partager les passions et les secrets de quelques créateurs, et **« Carouge tout en haut»** nous convie à la rencontre de ce musicien à part entière qu'est le carillonneur, et nous conduit sur la plus haute des tours, autrement fermée au public, pour nous offrir une vue époustouflante de la cité et du canton, jusqu'à la France.

Calendrier des visites de Carouge - été 2008

6 thèmes - 3 visites - Samedi 11h - Saturday 11 a.m.

Carouge et ses jardins secrets Carouge and its hidden gardens	Carouge en musique Carouge in music	Carouge, histoire de nos rues Carouge, when the streets tell legends	Carouge en coulisses Carouge backstage	Carouge tout en haut Carouge seen from above	Carouge, ses artistes et ses artisans Carouge, its craftsmen and artists
7 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 juillet	12 juillet
19 juillet	26 juillet	2 août	9 août	16 août	23 août
30 août	6 septembre	13 septembre	20 septembre	27 septembre	4 octobre

Nouveauté de l'été 2008 :
rallye découverte à travers la cité sarde le dimanche 6 juillet 2008 à 14h30.
Une aventure haute en couleur et un moment de bonheur partagé. A ne pas manquer sous aucun prétexte !
Tous les samedis matin à 11h jusqu'au 4 octobre. Départ: Mairie de Carouge, place du Marché 14. Durée: 1h15. Adultes: 10 frs, Enfants étudiants, AVS, chômeurs: 5 frs.

Information:
www.carouge.ch, Tél. 022 307 89 87
events@illico-travel.ch 022 792 65 80

Hormis les visites du samedi, Illico organise, sur demande, des visites guidées privées, des sorties d'entreprise, rallyes et team building, toute l'année. Information: **www.illico-travel.ch** Tél. 022 792 65 80

Gianna Loredan, Illico Travel & Business Services - Carouge

Concours des fenêtres et balcons fleuris de Genève

Soyez nombreux à Carouge à participer à l'embellissement de notre commune

Les beaux jours sont là et c'est l'occasion de participer au concours organisé par la Société Genevoise d'Horticulture **« Fenêtres et balcons fleuris ».**

En 2007, ce sont plus de 400 participants qui ont égayé leurs extérieurs de fleurs et autres plantations.
Celle année, cette compétition florale gratuite lancée depuis la mi-mai s'annonce tout aussi prometteuse.

Elle s'achèvera le 30 septembre avec une superbe remise de prix à la salle des fêtes de Carouge.

En effet pendant l'été, les équipes du jury iront visiter à plusieurs reprises les sites privés et publics inscrits et en fonction de critères bien définis présenteront un classement.

Bulletins d'inscription et pour plus d'information: 022 732 46 82 (répondeur) ou **www.sgh-geneve.ch**

Comment ça va ?
Pierre Hiltpold, un humaniste exigeant au service de sa ville

Pierre Hiltpold est un homme de Carouge. Il y est né, le 11 mai 1943, au 3, rue Vautier. 65 ans plus tard, il y vit toujours à quelques maisons de-là, au numéro 16. Dans cet immeuble est également installé le bureau d'architectes qu'il a créé en janvier 1973 et que dirige depuis 2007 son fils Hughes. Pierre Hiltpold partage désormais sa vie entre les voyages, la lecture, son activité de consultant « pour ne pas quitter le monde de l'architecture » et ses différentes fonctions publiques et associatives.

De la menuiserie à l'architecture

Petit-fils d'Emile Hiltpold, fondateur en 1922 de l'atelier de menuiserie et charpente de la route de Veyrier, Pierre Hiltpold aurait pu suivre la voie que l'on avait tracée pour lui et succéder à son père à la tête de l'entreprise. C'était mal le connaître. Il n'a finalement pas rejoint la menuiserie familiale même s'il y a fait ses premières armes. A 15 ans en effet, il s'occupait déjà de la paie des employés.

C'est indirectement son grand-père qui l'incitera à changer de voie : « Comme il avait acquis un certain nombre de vieilles maisons qu'il rénovait et entretenait, j'étais, en quelque sorte, né dans le bâtiment; c'est en participant à ses côtés et à ceux de mon père à plusieurs chantiers que j'y ai acquis un certain goût de l'architecture ». Cette passion ne le quittera plus. A la fin de ses études d'ingénieur, il décide d'annoncer à son père qu'il ne reprendra pas la menuiserie familiale aux côtés de son frère Maurice. Et c'est « avec la bénédiction paternelle » qu'il a rejoint la section architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich où il décroche, en 1971, son diplôme d'architecte.

Pudique, Pierre Hiltpold répugne à parler de lui et des siens. Si l'on insiste, il préfèrera rendre hommage à son père. « C'était un homme d'une grande humanité, généreux et ouvert qui nous a toujours fait confiance et soutenus dans nos choix. Il n'avait peut-être pas beaucoup d'instruction mais il possédait un solide bon sens qui m'a bien aidé dans la vie. Je lui dois beaucoup ainsi qu'à sa seconde femme », glisse-t-il.

Le bonheur est dans le pré du hasard

Pendant son séjour à Zürich, il rencontre Elisabeth, la fille d'une amie de sa mère adoptive partie vivre aux Etats-Unis à l'âge de trois ans, revenue en Suisse pour y suivre les cours de l'Ecole d'interprètes. Pierre Hiltpold est très vite séduit. « J'aimais son ouverture d'esprit, sa double culture, son intelligence, son humanisme ». Il l'épouse en 1968 et de cette union naîtront Hugues en 1969 à Zürich puis Yves, en 1971, et Anne, en 1973, à Carouge. « La venue d'un enfant, c'est magnifique, magique », dit Pierre Hiltpold qui se qualifie de « père ouvert, sévère et exigeant » non sans préciser que « seuls ses enfants peuvent dire s'il a été -ou non- un bon père ».

Dans tous les cas, notre interlocuteur qui, entre son adhésion au parti radical en 1972 et l'ouverture de son bureau d'architecte en 1973, devient rapidement un homme très occupé. Il se fixe dès lors une règle d'or à laquelle il ne dérogera jamais : passer toutes les périodes de vacances scolaires en famille.

Pierre Hiltpold

« Je ne pensais pas faire de la politique »

C'est un peu par hasard que Pierre Hiltpold est entré en politique. « N'étant ni libéral ni socialiste, le parti radical était finalement celui qui me convenait le mieux ». Plutôt tendance Robert Ducret et Guy-Olivier Segond, il se retrouve, en 1973, quelques mois à peine après son adhésion, à la tête de la section carougeoise. « Je présidais des séances alors que je ne connaissais même pas les noms des personnes que j'avais en face moi », se rappelle-t-il. Il n'en trouvera pas moins assez rapidement ses marques et commencera une riche carrière politique.

Elu et réélu conseiller municipal de 1975 à 1983, il accède à cette date au Conseil administratif où, responsable des finances et de l'aménagement du territoire, il siègera jusqu'en 1999. Tout en menant et développant ses activités professionnelles, il a assumé et assume encore de nombreuses autres responsabilités : de la présidence de l'Association des Communes Genevoises de 1995 à 1999 à celle de la Fondation HLM de Carouge de 1979 à 2003 en passant par la présidence de Foyer Handicap depuis 2001 ou la vice-présidence des Hôpitaux Universitaires de Genève. Sans oublier son poste de professeur d'architecture et de construction à l'Ecole d'ingénieurs de 1974 à 2000. On ne peut que se demander comment il est possible de mener de front autant d'activités ? Réponse de l'intéressé : « J'ai toujours été quelqu'un de très compartimenté, ce qui m'a permis de faire plusieurs choses en parallèle car quand je travaille dans un domaine, j'oublie les autres pour m'y consacrer pleinement ».

« En politique, on ne fait rien tout seul »

« Les 16 années que j'ai passées à la Mairie de Carouge m'ont appris trois choses explique Pierre Hiltpold : la première est que l'on ne réalise rien tout seul ; la deuxième est que pour mener à bien des projets, il est nécessaire qu'il règne une excellente ambiance au sein du Conseil administratif et qu'il existe un climat de confiance entre les magistrats et les conseillers municipaux. Ces relations impliquent que, de part et d'autre, chacun communique dans la transparence. C'est ce que je pense avoir réussi à instaurer pendant ces années qui m'ont procuré beaucoup de plaisir. Nous partagions tous, avec nos sensibilités propres, une certaine vision éthique de l'intérêt public et une volonté d'être au service de la commune et de ses habitants. Le dernier enseignement que j'ai tiré de toutes ces années est que, si l'on veut être crédible, lorsque l'on sait quelque chose sur un dossier, on le dit et, quand on ne sait rien de concret, on se tait ».

Evénements à Carouge
cet été

MARCHÉ
Place du Marché
Mercredi et samedi jusqu'à 13h

EXPOSITIONS
Musée de Carouge
Place de Sardaigne 2
022 342 33 83
Tous les jours de 14h à 18h, sauf le lundi
Les 4 éléments:
L'eau – Verres à boire, verre à voir
Jusqu'au 31 août

Galerie Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24 – 3e étage
Exposition d'instruments traditionnels de l'Europe centrale et d'instruments modernes de la lutherie hongroise
Jusqu'au 22 juin
Lorris Sevhonkian et Maria Stewart – Aquarelle et sculpture
Du 25 juin au 13 juillet

ANIMATIONS
Centre de Loisirs
Moraines
Mercredi 4 et 18 juin
Traditionnels barbecues en musique
Dès 18h30 jusqu'à 21h30 sans inscription
En cas de temps, incertain, renseignements au Centre de Loisirs

Brocante
Place du Marché
Dimanches 6 juillet, 3 août et 7 septembre
Le premier dimanche du mois de mars à novembre

Piscine de la Fontenette
Ouverte du 10 mai au 14 septembre
Lundi à dimanche de 9h à 19h30
sauf mardi de 11h à 22h

Visites guidées de Carouge
Thèmes en alternance
Tous les samedis à 11h (durée 1h15)
Rendez-vous devant la Mairie
Jusqu'au 7 octobre

Fête de la Musique
Rues Vautier et Roi-Victor-Amé
Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 juin

Nosa Galiza
Fête de la Saint-Jean
Place de Sardaigne
Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 juin

Marc Leuthold, d'ici et d'ailleurs
Conférence
Mercredi 25 juin de 17h à 20h
Ateliers céramique de Carouge
Av. Cardinal-Mermillod 17-19
Infos: 079 285 70 71

Les Halles 2008
17-19 Av. Cardinal-Mermillod
23 juin au 25 juillet et 4 au 22 août
Accueil ado: sports, atelier d'écriture hip-hop, Slam, danse etc..
lundi, mercredi, jeudi 15h - 19h
mardi, vendredi 15h - 22h «grillade party»
Infos: 079 275 70 80 ou Maison de quartier des Acacias

Fête des écoles
Place de Sardaigne
Vendredi 27 juin

Tour de Plage
Fontaines des Tours de Carouge
Du 28 juin au 24 août,
les mercredis, samedis et dimanches
de 14h à 20h
Détails du programme voir en p. 25

Fête de la tomate
Halle de l'Union Maraîchère, rue Blavignac
Samedi 19 juillet

Concert de Carillons
Eglise Sainte-Croix
Stefano Coletti, L'Europe en mélodies, du nord au sud
Samedi 12 juillet à 11h
Gilles Lerouge, Jazz et hommages à Edith Piaf et Henri Salvador
Samedi 26 juillet à 11h

Fête Nationale
Vendredi 1er août
Centre communal
Fanfare du Château
Dolorès et les Ventilateurs
Détails du programme voir en p. 22

Vogue de Carouge
29, 30 et 31 août

Tir au canon
30 et 31 août
6 et 7 septembre

THÉÂTRE
Théâtre des Amis
My Way
Coproduction Belluard Bollwerk International,
Nuithonie et 2B Company
Jusqu'au 15 juin
022 342 28 74

Ce magazine vous dit merci

de lui avoir offert cette nouvelle vie.

BERNEX · CAROUGE · CHÊNE-BOURG · GENTHOD
HERMANCE · MEYRIN · PLAN-LES-OUATES · TROINEX

FÊTE DE LA MUSIQUE 2008 — DU 20 AU 22 JUIN À GENÈVE ET DANS LES COMMUNES

WWW.FETEDELAMUSIQUE.CH — T 0800 553 663 — PROGRAMME ET INFORMATIONS DANS LA TRIBUNE DE GENÈVE DU 18 JUIN

ORGANISATION: VILLE DE GENÈVE, DÉPARTEMENT DE LA CULTURE, EN COLLABORATION AVEC L'ETAT DE GENÈVE ET L'ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES

MIGROS